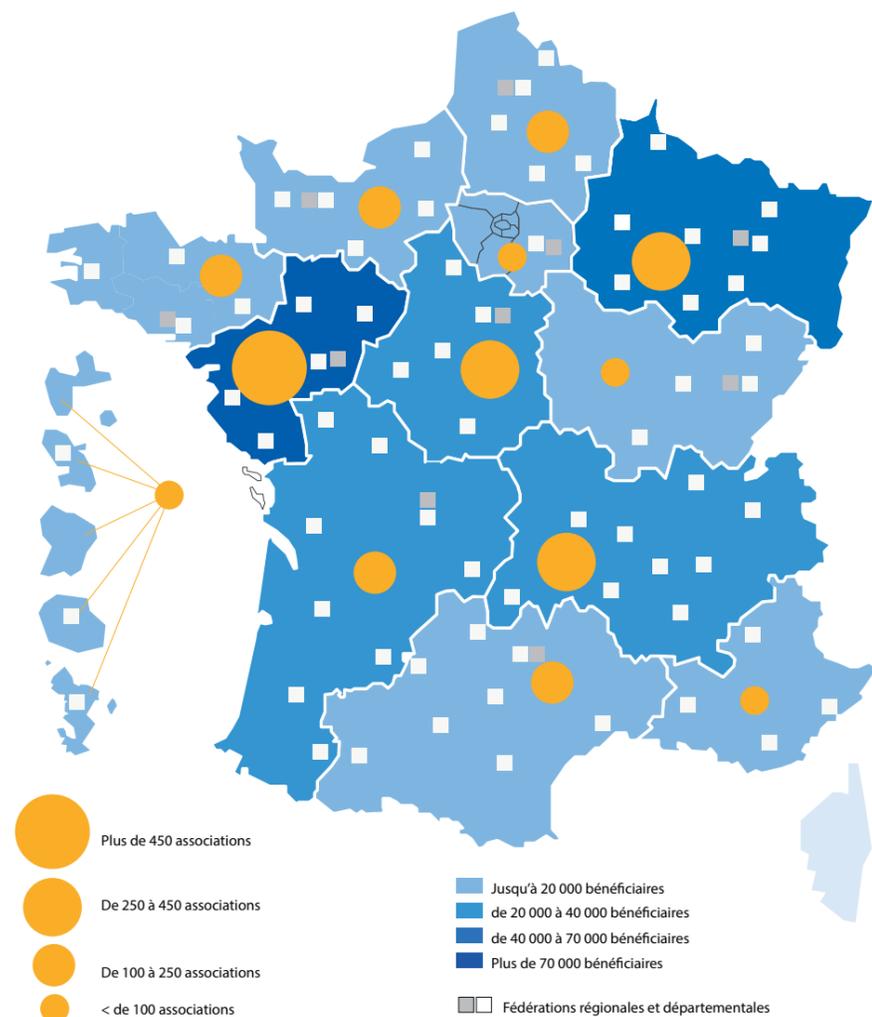


FAMILLES RURALES PRÈS DE CHEZ VOUS

1 850 associations locales

69 fédérations départementales, 11 fédérations régionales

Comme 121 000 familles adhérentes, rejoignez le Mouvement !



**Transformer
nos vies.
Réinventer
nos territoires.**

**Rapport
d'activité
2023**

Fédération nationale

7 cité d'Antin
75009 Paris
Tél. 01 44 91 88 88
www.famillesrurales.org
infos@famillesrurales.org

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agrée et habilitée pour son action :

- famille - jeunesse - santé
- consommation - loisirs - formation
- éducation - vie associative

[famillesrurales](https://twitter.com/famillesrurales)

[famillesrurales.federationnationale](https://www.facebook.com/famillesrurales.federationnationale)

SOMMAIRE

2	Entretien avec Guylaine Brohan, présidente de la fédération nationale Familles Rurales
4	Les faits marquants
6	Le Congrès national Metz 2023
8	Une double ambition : être aux côtés des familles, agir en faveur des transitions
20	Des projets pour réinventer les territoires
28	Une tête de réseau au service d'un projet commun
46	Familles Rurales, acteur de l'économie sociale et solidaire
68	L'organisation



ENTRETIEN AVEC GUYLAINE BROHAN, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE



« Nous sommes forts
parce que nous
sommes ensemble »

Les 14 et 15 Octobre, Familles Rurales s'est réuni en Congrès à Metz, qu'en retenir-vous ?

Le Congrès de Metz restera dans les mémoires comme un moment marquant pour l'avenir du Mouvement : 1200 congressistes, 80 fédérations réunies autour d'un projet commun : transformer nos vies, réinventer nos territoires. Ces deux jours ont été riches en rencontres, en échanges et en émotions. Bénévoles et salariés des associations locales et des fédérations, administrateurs et salariés de la fédération nationale, rejoints par des élus, des partenaires... le Congrès nous a permis de faire corps, de nous sentir forts, parce qu'ensemble !

Nous avons affirmé notre détermination à nous mobiliser collectivement autour d'une priorité : la transition écologique, sociale et solidaire. Si la démarche avait démarré bien avant octobre 2023, partager les enjeux, approfondir les domaines d'action, s'inspirer des solutions concrètes et incarnées, créer des synergies avec les acteurs des territoires ont été les clés de la prise de conscience et de la mise en action.

Quelle feuille de route avez-vous donné en matière de transitions durant le Congrès ?

Depuis sa naissance, il y a 80 ans, Familles Rurales a vécu de nombreuses transitions et a toujours su s'adapter. Il me semble que celles auxquelles nous faisons face aujourd'hui sont majeures, nous ne devons pas les ignorer ! Pour y parvenir, nous avons proposé aux congressistes des repères et des outils pour agir avec la Boussole et le Guide des transitions et le répertoire des projets pour agir. Il ne s'agit évidemment pas d'appliquer des solutions préconçues, mais au contraire d'inciter chaque association, chaque fédération,

à réfléchir, au niveau local, à ce qui pourrait être amélioré ou entrepris, de nouer des partenariats, d'enclencher des premières actions qui à leur tour en entraîneront d'autres et amorceront ainsi tout un mouvement. En Vendée, par exemple, les associations proposent à tous les publics des ateliers autour de la Fresque du climat. Cela soulève des questionnements et même des inquiétudes car le constat est grave, mais cela incite aussi à passer à l'action !

En dehors du Congrès, que retenir-vous de l'année 2023 ?

2023 a été une année difficile pour les familles des territoires ruraux, mais aussi pour nos associations et nos fédérations. L'inflation a perduré, les besoins sociaux se font plus criants, les tensions restent fortes sur les recrutements. Le contexte est exigeant pour nos responsables bénévoles et salariés.

Notre organisation en réseau est une force et nous permet de faire face et d'accompagner nos fédérations les plus fragilisées. Le partage des difficultés, l'échange des expériences et de solutions qui ont fait leurs preuves, permettent de se sentir solidaires et soutenus pour avancer malgré les problématiques rencontrées.

Le soutien des collectivités est primordial et nous comptons sur elles car les actions de Familles Rurales sont essentielles pour animer les territoires. Cette année encore nous avons pu compter sur nos partenaires publics et privés pour remplir nos missions.

« Nous avons affirmé notre détermination à nous mobiliser collectivement
autour d'une priorité : la transition écologique, sociale et solidaire. »

Cela souligne la question de la reconnaissance du réseau...

Tout à fait, et justement, nous avons acquis une notoriété jamais atteinte ! Nous sommes aujourd'hui un interlocuteur de premier plan pour les questions relatives au monde rural et périurbain. Cette année, un travail approfondi a été engagé avec le ministère de l'Economie autour du panier anti-inflation et des prix de l'énergie. A la demande de Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Familles Rurales a contribué aux travaux préparatoires au plan France Ruralités dont l'ambition est d'apporter davantage d'équité territoriale.

La voix de Familles Rurales, la voix des familles des territoires ruraux a été largement portée par les relais d'opinion et les médias. Cela rend fiers nos adhérents qui voient reconnu leur travail et leur engagement. La combinaison de l'action locale, de l'expertise fédérale, de la représentation nationale, fait notre force, notre crédibilité et nous apporte cette reconnaissance.

Quel message souhaitez-vous adresser aux hommes et aux femmes qui incarnent Familles Rurales ?

Dans un contexte de crise sociale, énergétique et économique, alors que l'inflation fragilise tant les familles que nos propres structures, j'aimerais réaffirmer ce qui nous rassemble : des valeurs fortes, un engagement pour un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste, économiquement viable.

L'enjeu est de taille : nous voulons transformer nos vies et réinventer nos territoires ! Parce que les transitions sont aussi une formidable opportunité pour accueillir de nouveaux adhérents, dynamiser nos territoires et stimuler nos bénévoles et salariés, unissons nos forces, associations, fédérations pour conforter Familles Rurales dans son rôle d'acteur engagé des transitions.

LES FAITS MARQUANTS



CONGRÈS NATIONAL METZ 2023

Sous le haut patronage de la Première ministre Élisabeth Borne, le Congrès national « Transformer nos vies, réinventer nos territoires » a réuni le 14 et 15 octobre à Metz en Moselle, 1 200 responsables associatifs bénévoles et salariés ainsi que les acteurs publics et privés pour relever le défi des transitions.



PLAIDOYER POUR LES RURALITÉS ET LE MONDE ASSOCIATIF

A l'invitation de Guylaine Brohan, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité est venue à la rencontre de la fédération et des associations de Vendée le 2 et 3 mars. Témoignages, visites de terrain, échanges avec les bénévoles et salariés auront permis de valoriser la force de l'action associative et la qualité du lien avec les élus et services des collectivités locales.



POUVOIR D'ACHAT : DE L'URGENCE AU DURABLE

Dans un contexte d'inflation exceptionnel, Familles Rurales s'est mobilisé tout au long de l'année pour défendre le pouvoir d'achat des familles. Au-delà des aides ciblées qui ont pu être débloquées dans l'urgence, Familles Rurales s'attache à ce que soient adoptées des solutions durables en matière d'alimentation, de mobilité et d'énergie.



PARTENARIAT FONDATION JM.BRUNEAU

La 5^{ème} année de partenariat avec la Fondation a permis de consolider les actions au service de nos aînées et d'inclusion des personnes en situation de handicap avec 25 projets.



UN PRÉ-CONGRÈS JEUNESSE

Le Comité National Jeunes a invité fin juin les jeunes engagés dans nos associations et fédérations à se mobiliser pour identifier et construire ensemble les engagements des jeunes pour la transition écologique et solidaire. Plus de 50 participants se sont réunis sur deux jours pour produire une parole collective qui a été présentée lors du Congrès national.

FAMILLES RURALES ACADÉMIE

L'organisme de formation de la fédération nationale atteint son rythme de croisière et propose une offre de formation complète en présentiel et distanciel tout au long de l'année.



LA PRÉSIDENTE À LA RENCONTRE DES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS DU RÉSEAU

Guylaine Brohan a poursuivi en 2023 ses visites dans les fédérations et les associations locales, dans les départements de la Manche à l'occasion des 70 ans de la fédération, des Bouches du Rhône, de la Vendée, de l'Hérault, du Gard, de la Drôme, de l'Ardèche...



FUSION DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

Le rapprochement engagé entre les branches professionnelles Familles Rurales, ECLAT, et de la Pêche de Loisirs et de protection du milieu aquatique s'est concrétisé avec la signature de l'accord de fusion.

**Transformer
nos vies.
Réinventer
nos territoires.**

LE CONGRÈS NATIONAL METZ 2023

1200, c'est le nombre de congressistes issus des fédérations Familles Rurales et de la branche jeunesse du Mouvement entourés d'acteurs publics et privés, représentants de l'État, de fondations, d'entreprises, de collectivités locales, d'organismes publics, réunis par la fédération nationale les 14 et 15 octobre 2023 à Metz en Moselle.

Tous les 5 ans, cet événement majeur de la vie du Mouvement permet la rencontre, le partage des savoirs et des expériences, les échanges et la mise en œuvre de projets collectifs.

Placé sous le haut patronage de la Première ministre Élisabeth Borne, le Congrès 2023 « Transformer nos vies, réinventer nos territoires » voulait relever le défi des transitions en engageant l'ensemble du Mouvement et toutes ses parties prenantes dans la transformation profonde de nos vies et de nos territoires.

S'inspirer, s'engager, agir : comment faire société, faire ensemble, faire autrement pour se nourrir, se déplacer, travailler, fabriquer, s'épanouir, s'émanciper ? Le Congrès a amené une extraordinaire mobilisation, un engagement éclairé et a mis à l'honneur les territoires ruraux et les femmes et les hommes qui les font vivre.

30 INTERVENANTS POUR APPROFONDIR LES ENJEUX

Avec la participation d'organisations et de personnalités de premier plan, scientifiques, acteurs publics, économiques, associatifs, pour nourrir la réflexion, préciser les concepts, les enjeux et les méthodes pour passer à l'action.



50 CONFÉRENCES THÉMATIQUES, ATELIERS FABRIQUE DE PROJETS, TRANZITHONS,...

Les Transitions en 10 thèmes de travail :

- Alimentation durable et Biodiversité,
- Numérique,
- Énergie et Mobilités,
- Territoires, cadre de vie et Services au public,
- Participation citoyenne et engagement / Conciliation vie professionnelle et personnelle
- Éducation, Culture et Parité.

**Notre ambition :
agir pour un monde durable,
respectueux de l'humain,
socialement juste,
économiquement viable.**



LA BOUSSE ET LE GUIDE DES TRANSITIONS

Dans quel domaine agir ? Comment ? Avec qui ? Un guide méthodo, et les principes directeurs pour engager la démarche, identifier les enjeux du territoire et de ses habitants, les actions prioritaires à mener, les partenariats nécessaires et plein d'exemples d'actions du réseau pour s'inspirer.

ANIMATIONS ET DÉCOUVERTES CULTURELLES, CONVIVIALITÉ



LE VILLAGE DES SOLUTIONS

Pour s'inspirer, partager et mettre en commun pendant les deux jours du Congrès les actions concrètes et les retours d'expériences des partenaires de l'événement et des porteurs de projet Familles Rurales. Le Village des solutions proposait également un espace conférence pour des sessions thématiques parrainées réservées aux partenaires.



UNE DOUBLE AMBITION : ÊTRE AUX CÔTÉS DES FAMILLES, AGIR EN FAVEUR DES TRANSITIONS

En 2023, dans un contexte économique encore difficile pour les familles avec des prix toujours plus élevés, la fédération nationale Familles Rurales a multiplié les contributions auprès des pouvoirs publics et proposé de nombreuses pistes concrètes pour concilier intérêts des familles et transition écologique, sociale et solidaire des territoires.

Forte des études qu'elle a publiées, elle a mené un plaidoyer sans relâche. Enfin, par une présence médiatique soutenue, elle a permis de donner du poids à la voix des familles des villages et des campagnes françaises.

DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT, PROMOUVOIR LES TERRITOIRES RURAUX, ACTEURS DES TRANSITIONS

Peut-on demander aux familles de se soucier du réchauffement climatique quand elles ont du mal à se chauffer ? Faut-il exhorter les Français à manger 5 fruits et légumes quand l'inflation alimentaire a été de 20% en deux ans ? Pour Familles Rurales, il convient de faire des transitions une priorité, sans pour autant que ces dernières s'opèrent au détriment de familles déjà désavantagées, parce que vivant en zones rurales.

Pouvoir d'achat : Familles Rurales aux côtés des familles

Ces deux dernières années, l'inflation alimentaire a atteint plus de 20%. Dans le même temps, le prix d'un litre de carburant a régulièrement avoisiné voire dépassé les 2€ et celui de l'énergie s'est envolé +31,5%. Dans ce contexte, Familles Rurales a mené sans relâche des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, en particulier par des interpellations des ministères de l'Économie et celui de la Transition énergétique.

La publication des Observatoires des prix de l'alimentation, de l'étude sur l'impact du TAI, ont

permis de souligner la contradiction entre l'injonction du manger sain et l'envolée des prix du panier alimentaire.

Quatre priorités ont été portées par le Mouvement :

- **d'avantage de transparence dans les chaînes de valeur** qu'il s'agisse des carburants, de l'alimentation ou de l'énergie ;
- **des mesures visant à encadrer les marges excessives**, injustifiées ou très partiellement par la hausse du coût de l'énergie ou des matières premières notamment et **une taxation des « profits excessifs »** ;
- **une politique beaucoup plus ambitieuse en matière de rénovation énergétique** : reste à charge 0 pour les plus modestes et obligation de résultats pour les entreprises, refonte du dispositif « Ma prime Renov' »... ;
- **un plan « alimentation »** visant à permettre à chacun d'avoir accès à une alimentation saine et durable, notamment par la mise en place d'une allocation « manger sain » au bénéfice de tous ceux vivant sous le seuil de pauvreté.

Enfin, Familles Rurales a appelé l'État à prendre ses responsabilités, comme il l'avait fait en 2022, en protégeant les consommateurs des hausses de prix du gaz et d'électricité.

Ces messages ont été relayés via des campagnes presse afin de sensibiliser les leaders d'opinion et le grand public.



Alimentation : se nourrir sainement reste-t-il accessible ?

En juillet 2023, l'Observatoire publié par Familles Rurales a souligné la poursuite de la hausse des prix de 16% des fruits et légumes après une hausse de 11% en 2022. Dans ce contexte, les consommateurs interrogés dans le cadre de l'étude Ifop réalisée pour le compte de Familles Rurales ont indiqué :

- renoncer à certains aliments, pour près de la moitié d'entre eux ;
- supprimer certains repas, pour environ un tiers d'entre eux.

Face à la gravité de la situation, Familles Rurales a exhorté l'ensemble des décideurs, membres du gouvernement et le législateur à mettre en œuvre un programme politique ambitieux résolument tourné vers une transition alimentaire assurant à chacun le droit à une alimentation saine, avec 3 recommandations :

- Une meilleure régulation des marges tout au long de la chaîne de valeur
- L'instauration d'une allocation alimentaire dédiée aux produits « PNNS compatibles » : cette allocation mensuelle de 65€ serait attribuée aux ménages vivant sous le seuil de pauvreté et leur permettrait de compenser ce qui leur manque aujourd'hui pour suivre les recommandations de santé publique
- Des mesures visant à favoriser une éducation au bien-manger (interdiction des publicités à destination des enfants faisant la promotion de produits trop gras, trop sucrés, trop salés ; accompagnement des parents dans leur rôle éducatif y compris après la phase de diversification alimentaire...)

Médias



75% DES RURAUX CONSIDÈRENT QUE LE MONDE RURAL CONNAÎT UN RENOUVEAU

Un sondage Ifop pour "Familles rurales" montre de plus en plus de Français sont optimistes pour la ruralité malgré le recul avéré des accès aux services publics.

"Pour faire reculer la fracture territoriale et préparer l'avenir, il est temps pour les pouvoirs publics (...) de déployer une véritable politique structurée", a assuré Guylaine Brohan, présidente de Familles rurales, citée dans le communiqué.



Pour représenter les familles et défendre leurs intérêts, Familles Rurales a déployé trois modes d'action : les contributions et propositions concrètes auprès des pouvoirs publics, les études et le plaidoyer et enfin la sensibilisation des leaders d'opinion et du grand public via les médias.

En 2023, la présence médiatique a été exceptionnelle, totalisant plus de 200 interviews, une importante tribune pour les positions du Mouvement. Cette visibilité inédite s'explique par un travail soutenu avec la presse, mais aussi par la convergence entre les préoccupations des Français (pouvoir d'achat, crise énergétique, transition écologique) et la capacité de Familles Rurales à porter leur voix et présenter des propositions de manière argumentée, notamment grâce au travail de terrain, l'expertise nationale et les études dédiées (Transition Énergétique, Alimentation Observatoire des prix...).

Des pistes concrètes pour faire des territoires ruraux des territoires d'avenir

En 2023, Familles Rurales a conforté sa position d'interlocuteur de premier plan auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts des familles et des territoires ruraux. Sollicité pour contribuer aux travaux du plan France Ruralités, à la feuille de route 2023-2027 « France numérique ensemble », à la loi de programmation climat, au panier anti-inflation, le Mouvement a formulé des propositions concrètes pour obtenir des avancées significatives.

Porter tous les sujets auprès des décideurs

Le plan France Ruralités a été présenté le 15 juin 2023 dans la Vienne par Elisabeth Borne, Dominique Faure, Christophe Béchu et Olivia Grégoire, en présence de Familles Rurales représenté par Florence Duviollard, administratrice nationale. Ce plan institue notamment un fonds de 90 millions d'euros qui devra permettre de répondre aux problématiques concrètes de mobilité.

Invité à participer aux travaux préparatoires du plan France Ruralités, Familles Rurales a formulé une dizaine de contributions portant sur le soutien à l'action associative en milieu rural, la rénovation énergétique, la couverture numérique, les zones de revitalisation rurales et la mobilité.

Le Mouvement a décliné en 2023 des propositions de mobilités solidaires et partagées, en droite ligne de ses contributions produites pour ce nouveau plan.

Conjointement à ce travail, Familles Rurales a renforcé tout au long de l'année ses liens avec Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité.

A l'invitation de Guylaine Brohan, présidente de la fédération nationale Familles Rurales, la ministre est venue à la rencontre de la fédération et des associations Familles Rurales de Vendée le 2 et 3 mars 2023. Témoignages, visites de terrain, échanges avec les bénévoles et salariés ont permis



LES CONTRIBUTIONS DE FAMILLES RURALES AU PLAN FRANCE RURALITÉS

- Soutenir la relève associative en milieu rural ;
- créer 10 000 emplois francs dans les associations rurales ;
- soutenir la rénovation énergétique ;
- assurer un zéro reste à charge pour remplacer les chaudières au fioul ;
- créer 1000 postes de conseiller numériques ;
- développer des parcs de véhicules électriques pour les aides à domicile, pour accélérer la transition écologique en milieu rural ;
- proposer des trains à 1 euro pour les étudiants éloignés des métropoles ;
- développer et simplifier les transports d'utilité sociale ;
- garantir un débit internet efficient aux habitants des territoires ruraux.

Parmi ces contributions de Familles Rurales au plan France Ruralités, celles sur la mobilité ont reçu un écho favorable. Familles Rurales poursuit sans relâche son interpellation des pouvoirs publics sur l'ensemble des sujets pour défendre les intérêts des familles et des territoires ruraux.



L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ : VECTEUR DE LA TRANSITION

Parce qu'on cherche à se déplacer plus qu'à posséder une voiture, l'Économie de la Fonctionnalité propose une réelle voie vers une économie verte. En 2023, le Gouvernement a mis en place un groupe de travail au sein du Conseil National de la Consommation sur ce thème. Familles Rurales a été désigné rapporteur du collège des associations de consommateurs et a porté plusieurs propositions, notamment :

- l'engagement de la responsabilité des professionnels, dès l'amont, et sur toute la durée de vie des produits de l'éco-conception à la réparabilité ;
- une réflexion sur la réduction de la production et de l'offre proposée aux consommateurs ;
- un effort de sensibilisation des consommateurs qui pourrait se décliner en différentes pistes possibles comme la promotion de la sobriété, la sensibilisation des jeunes à l'échange plutôt qu'à l'achat ou encore une plus grande transparence sur les prix.

de valoriser auprès de Dominique Faure la force de l'action associative et la qualité du lien avec les élus et services des collectivités locales.

La reconnaissance de l'action de Familles Rurales se traduit également dans son partenariat avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), le renouvellement et la consolidation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), ainsi que la présence de l'ANCT au Village des solutions du Congrès de Metz en octobre 2023.

Familles Rurales a par ailleurs été auditionné en 2023 par la Direction générale des collectivités locales sur le projet de révision des Zones de Revitalisation Rurales (ZRR) ainsi que par Bernard Delcros, sénateur du Cantal et Marie-Agnès Poussier-Winsback, députée de Seine-Maritime, chargés par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques d'une mission sur France Services, pour approfondir deux thématiques en particulier : les

nouvelles modalités « d'aller vers » et l'enrichissement de l'offre de services.

Les questions sur l'alimentation sont restées au cœur des préoccupations de Familles Rurales. Au niveau national, le Mouvement est présent au sein du Conseil National de l'Alimentation et du Conseil National de la Consommation (CNC) dont il a été nommé rapporteur du groupe de travail du CNC « applications numériques » sur la qualité des produits alimentaires et cosmétiques. Ce travail, dont les conclusions ont été rendues en 2023, met en lumière les difficultés auxquelles font face les applications dans le cadre de la gestion des données afin que celles-ci soient exactes et à jour. Familles Rurales s'est attaché faire respecter dans les recommandations un équilibre entre la liberté d'expression, le respect du droit, l'information et la transparence dues aux consommateurs utilisateurs de ces applications. Les consommateurs doivent connaître les méthodes de calcul des notes et les choix éditoriaux qui ont présidé aux classements des produits.

Enfin, Familles Rurales a participé en décembre 2023 au colloque organisé par le Conseil d'État et la Cour des Comptes sur le thème « La proximité et la qualité des services rendus au citoyen » en tant qu'intervenant à la table ronde « Le maintien ou le rétablissement de services de proximité ». Une occasion pour le Mouvement de témoigner auprès des acteurs institutionnels du rôle joué par le réseau dans l'offre de services à la population dans les zones rurales.



Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie face aux défis des transitions

En 2023, Familles Rurales a reconduit, en partenariat avec l'Ifop, son étude sur la perception et les réalités de vies des familles en milieu rural. Publiée peu de temps avant l'annonce du plan France Ruralités, l'édition 2023 de l'enquête a mis l'accent sur les attentes des habitants des territoires ruraux en matière d'accompagnement des transitions et sur les impacts de l'inflation.

Une image positive entachée par le manque de services

L'étude confirme la bonne image des ruralités et leur attractivité auprès des Français et des ruraux tout particulièrement. La qualité de vie y est plébiscitée et l'image négative et parfois décliniste que pouvaient avoir les territoires ruraux il y a quelques années laisse place à une vision positive, dynamique, de territoire d'avenir.

Néanmoins, les zones rurales demeurent plus que jamais confrontées au recul des services publics, aggravant un sentiment d'abandon. Les ruraux ont le sentiment de peu ou pas bénéficier des services publics. Ce déficit est le principal frein identifié par le grand public pour s'installer en zone rurale.

Les habitants des zones rurales inquiets du réchauffement climatique

Les résultats de 2023 soulignent le fait que l'inflation touche plus fortement les zones rurales en raison de l'explosion des dépenses d'énergie et de carburant. Cela induit pour les habitants des restrictions plus importantes et un risque de précarisation croissant.

Malgré ce contexte et contrairement aux idées reçues, les ruraux sont tout aussi inquiets du réchauffement climatique que l'ensemble des Français et tout aussi disposés à agir, à condition qu'ils en aient les moyens.

Ces résultats confortent la nécessité pour Familles Rurales de porter la voix des familles et des territoires ruraux auprès des pouvoirs publics et de proposer, au travers de ses activités et services, des réponses aux besoins des habitants.



S'associer pour porter la voix des territoires

Co-fondateur et membre du comité de direction du Parlement Rural Français, qui regroupe les élus et associations pour porter la voix des ruralités, Familles Rurales a poursuivi son action au sein de cette instance. Deux temps forts ont marqué l'année 2023 avec la tenue de deux sessions « décentralisées » du Parlement Rural.

Une première session a réuni le 26 mai à Savines-le-Lac élus et acteurs du territoire sur le thème des « Ruralités en partage », faisant écho au partage des ressources et à la préservation de l'air, des espaces, de l'eau et du sol. Familles Rurales y est intervenu avec la participation de Rita Ciccarella-Vanderbeke, présidente de la fédération des Bouches-du-Rhône, membre du Bureau national.

Une seconde session a eu lieu le 11 décembre à Murol avec pour sujet « Ruralités, terres de culture », avec la participation de Guylaine Brohan, présidente nationale.

Symbole de notre implication et de nos liens avec nos partenaires du Parlement Rural, l'association est désormais hébergée au sein des locaux de la fédération nationale.



L'Union européenne enfin sur la rampe de lancement

L'année 2023 a marqué le lancement opérationnel de la nouvelle programmation 2021-2027 avec la diffusion d'une multitude d'appels à projets dans toutes les régions et au niveau national. La fédération nationale a multiplié les initiatives pour positionner Familles Rurales et proposé au réseau de nombreuses opportunités de financements et de projets.

En externe, Familles Rurales a participé à plusieurs instances, au titre de Familles Rurales et du Mouvement Associatif :

- Comité national de suivi du Fonds social européen (FSE)
- Comité de pilotage de l'évaluation du FSE (élaboration du plan d'évaluation 2021-2027)
- Comité national de suivi du Plan stratégique national pour la Politique agricole commune et le développement rural (FEADER)

La fédération nationale Familles Rurales anime pour le compte du Mouvement Associatif le groupe de travail inter-associatif de suivi des fonds européens qui s'est réuni à quatre reprises.

Fort de son expertise, Familles Rurales a participé à la conférence des régions du Mouvement Associatif pour sensibiliser aux fonds européens et contribué à l'élaboration de la publication « Programmation européenne 2021-2027 en 6 questions » du Mouvement Associatif.

La fédération nationale a conduit une série de rencontres des principaux acteurs des fonds européens de janvier à septembre : Agence Erasmus, Régions de France, ANCT, DGEFP.

Elle a également participé à une réunion de travail sur l'évolution du Réseau rural en Réseau « Agricultures et ruralités », à l'Assemblée Générale du Réseau rural national, à la table ronde « L'Europe plus proche des citoyens » de l'ANCTour et à la table ronde sur les enjeux et les priorités de l'Union européenne après 2027 à la réunion de l'INCOPAP.

La fédération nationale a répondu à la consultation organisée à l'automne par l'ANCT pour l'Instance



nationale de concertation partenariale sur les fonds européens (INCOPAP) afin de dégager les futurs défis et les priorités d'action de l'Union européenne en termes de Politique de cohésion économique, sociale et territoriale après 2027.

En interne, la fédération nationale a proposé au réseau un webinaire d'information sur les programmes et les financements européens.

Elle assure une veille sur les appels à projets de programmes européens nationaux et régionaux, et a diffusé dans le réseau plus de 50 appels à des fédérations départementales ou régionales.

Elle a conduit des recherches spécifiques de financements européens pour le compte de fédérations départementales et accompagné une fédération dans le règlement d'un dossier de subvention FEADER.

Une démarche spécifique a été engagée pour les territoires ultra-marins :

- organisation d'une formation sur les fonds européens,
- rencontre de partenaires et d'opérateurs intervenant en Outre-mer sur des fonds européens : Agence Erasmus, Association des Maires de France, Fondation Apprentis d'Auteuil, Mouvement Associatif...
- accompagnement au montage d'un projet Erasmus La Réunion-Mayotte.

Enfin, la fédération nationale a mené une réflexion sur les futurs projets structurants Familles Rurales finançables par des fonds européens. Elle a engagé un travail sur le thème de la digitalisation de Familles Rurales. Un questionnaire d'état des lieux des pratiques digitales du réseau a été réalisé au printemps. Des contacts ont été engagés avec des partenaires associatifs et des structures spécialisées dans le numérique. Les résultats de l'état lieux ont été présentés lors d'un webinaire en vue de dégager les perspectives de travail en 2024.

Développer l'attractivité des métiers de l'animation

Porter la voix des habitants des territoires ruraux, c'est aussi défendre les attentes des familles et les spécificités de l'organisation des accueils collectifs de mineurs en milieu rural.

Dans le prolongement des assises de l'animation, Familles Rurales s'est investi tout au long de l'année 2023 dans les travaux du Comité de filière de l'animation, aux côtés des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des financeurs, des

organisations professionnelles et syndicales et des associations d'éducation populaires.

Mis en place pour faire face à la pénurie de main d'œuvre dans le champ des activités périscolaire et extrascolaire en travaillant à l'attractivité du secteur, le comité de filière animation porte une feuille de route : garantir une qualité optimale de l'accueil pour les enfants et les familles, améliorer les conditions d'exercice, de formation et d'emploi pour les animateurs, consolider les modèles économiques et soutenir l'ambition éducative des opérateurs publics et privés.



Vivre Mieux : dialoguer avec tous les publics !

Afin de poursuivre les réflexions et le débat avec tous les publics, Familles Rurales publie *Vivre Mieux-le Mag des familles*. Il s'attache à ouvrir de nouvelles perspectives pour les ruralités de demain et explore des sujets d'actualité à travers un dossier thématique, en donnant la parole à des experts, familles et acteurs de terrain pour informer, croiser les regards, les initiatives et ouvrir de nouvelles pistes d'action individuelles et collectives.

A l'heure où Familles Rurales s'engage dans le grand chantier des transitions écologique et solidaire, le Mouvement a fait le choix de tourner une nouvelle page du *Vivre Mieux* et passer en format numérique en ligne à compter de 2024. Cette nouvelle formule offrira l'avantage d'une diffusion plus large, de dossiers enrichis avec des contenus audiovisuels et donc d'un écho plus grand donné aux actions de nos associations, tout en réduisant significativement l'impact environnemental du magazine.

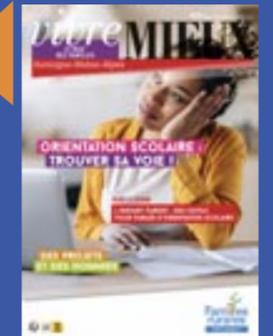


La sobriété, une question de survie ?

Faut-il des mesures contraignantes pour donner l'impulsion à une sobriété collective efficace ? La sobriété est-elle aussi une question sociale ? Qu'est-ce qu'une biorégion ? Autant de questions posées par ce vingtième numéro de *Vivre Mieux*. Dans son édito, Guylaine Brohan appelle à une évolution des comportements de chacun, car il est encore temps d'opter pour une sobriété désirable si l'on ne souhaite pas demain être acculés à une sobriété subie.

Orientation scolaire : trouver sa voie !

Au printemps 2023, *Vivre Mieux* traitait un sujet central et anxiogène pour les familles : celui de l'orientation scolaire, à l'heure de Parcoursup. Dans notre pays où l'inégalité des chances est presque aussi forte qu'aux Etats-Unis, comment aider les jeunes à se projeter vers leurs études supérieures ? Comment faire confiance à ses enfants et ne pas ajouter de stress à cette période d'orientation ? Ce numéro de *Vivre Mieux* tente de donner quelques pistes aux familles...



Numérique et lien social, des frères ennemis ?

Ce dernier numéro papier de *Vivre Mieux* aborde la question du numérique. Source de progrès et d'échanges avec le monde extérieur, le numérique est aussi facteur de fragilité et d'exclusion. Pour ou contre la géolocalisation des enfants ? Jeunes enfants et écrans, danger ? Qu'est-ce que la vulnérabilité e-administrative ? Autant de sujets chers au Mouvement, qui s'attache à réduire la fracture numérique depuis de nombreuses années.



DES PROJETS POUR RÉINVENTER LES TERRITOIRES

Depuis quelques années, le périurbain et la campagne ont la cote. Un phénomène accru par la crise sanitaire mais aussi par l'anxiété liée au dérèglement climatique. Les parcours résidentiels changent, avec des Français plus enclins à la mobilité entre ville et campagne, des employeurs plus souples sur la possibilité de travailler à distance... Ainsi, les familles plébiscitent plus que jamais la campagne pour sa qualité de vie et les ruralités s'imposent comme des territoires d'avenir. Pour autant, les difficultés restent nombreuses : recul des services publics, désertification médicale, difficulté d'accès à l'emploi, fracture numérique...

En plus des milliers d'actions menées partout en France pour répondre aux besoins des familles, la fédération nationale a impulsé depuis la fin des années 2010 plusieurs projets structurants pour l'ensemble du réseau. Accès et accompagnement au numérique, développement de tiers-lieux, mobilité verte, engagement citoyen... autant de projets pour réinventer les services de proximité tout en étant aux prises avec le grand défi auquel nous faisons tous face : celui de la nécessaire transition sociale et écologique.

FAMILLES RURALES, ACTEUR ENGAGÉ DES TRANSITIONS

Depuis plusieurs années, la fédération nationale anime une dynamique d'innovation pour contribuer au développement et à l'attractivité des territoires ruraux. L'année 2023 a été marquée par la mobilisation et l'outillage du réseau autour de la transition écologique sociale et solidaire. C'est aussi l'année où le programme Médiation numérique a déployé des pôles territoriaux et consolidé l'accompagnement des familles dans le numérique avec le recrutement de conseillers.

Transformer nos vies, réinventer nos territoires

Aux côtés des familles, notre Mouvement a dès son origine cultivé son esprit pionnier, accompagnant les grandes évolutions de la société. Notre ambition et notre engagement, à l'horizon 2030 ?

« Transformer les vies, tout en respectant la planète pour construire un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste et économiquement viable ». Ce credo, traduction des objectifs du Développement durable, nous l'avons naturellement intégré dans nos missions depuis de nombreuses années.

Dans un contexte de crise, sociale, climatique, énergétique, crise du pouvoir d'achat... opérer la transition énergétique et écologique avec les familles, et modifier durablement nos modes de vie et de consommation est devenu une priorité du Mouvement qui a mis en place un plan d'action national pour 2021-2024. Celui-ci s'est traduit dans un premier temps par un travail de sensibilisation de nos structures fédérales et associatives et un accompagnement à la mesure d'impact des actions. Dans un second temps, le ciblage des domaines d'intervention Familles Rurales a été suivi des expérimentations au niveau départemental avec un accompagnement et appui financier de la fédération nationale. Des travaux de bilan et de

capitalisation à l'échelle nationale ont été conduits, réunissant présidents, directeurs du réseau et le Conseil d'Administration national.

La troisième étape du programme déployé en 2023, année placée sous le signe des Transitions, avait comme objectifs l'outillage de notre réseau, l'approfondissement des enjeux et de notre rôle, la mobilisation à travers l'organisation d'un événement national, le Congrès, et l'engagement collectif de nos structures.

La création des outils pour agir

La fédération nationale a coordonné et réalisé trois outils pour structurer la démarche, mettre en valeur des exemples de projet et définir les principes directeurs des actions à mener.

Le Guide des transitions

Dans quel domaine agir ? Comment agir ? Avec qui agir ? Basé sur 2 ans de travaux avec le réseau dans le cadre du programme développement durable de la fédération nationale, le Guide des transitions propose une méthodologie pour enclencher, avec une démarche structurée, les transitions dans les fédérations et associations. Le Guide est complété par une mise en lumière des enjeux par thématique abordée et des exemples d'actions inspirantes du réseau.

Le répertoire de projets

A partir de sept entrées thématiques : l'alimentation, l'énergie, la sobriété numérique, les mobilités, la biodiversité, la participation citoyenne, les territoires et cadre de vie, des projets transitions menés par le réseau Familles Rurales ont été réunis et présentés pour inspirer et donner envie de passer à l'action.

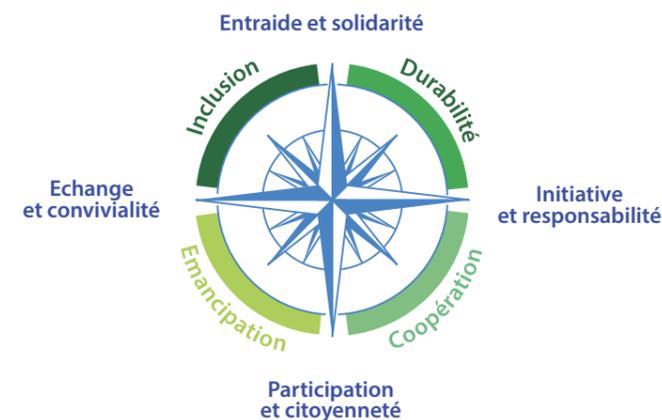


préciser le rôle du Mouvement. En parallèle, le travail de repérage et la mise en avant des initiatives du réseau et la publication du répertoire de projets, ont permis d'ouvrir des pistes d'action, des synergies et des nouvelles voies pour nos structures.

Point d'orgue de l'année, le Congrès marque l'accélération de notre engagement et actions. Le CA national a affirmé cette volonté politique en nommant Stéphanie Motté référente nationale Transitions. En 2024 la fédération nationale assurera les apports nécessaires, la formation, la création des conditions pour l'échange, le partage d'expériences et l'essaimage des outils, des pratiques et des actions, mais aussi des nouveaux programmes nationaux et le nécessaire plaidoyer pour défendre les intérêts des familles et des territoires.

La Boussole des transitions

Construite à partir des 4 valeurs cardinales du Mouvement et augmentée de 4 principes directeurs : Durabilité, Coopération, Emancipation, Inclusion, la Boussole permet de fixer le cap des actions.



Approfondir les enjeux, mobiliser et s'engager

Avec l'organisation du Congrès national Metz 2023 (voir p.6) sur la thématique des Transitions, la fédération nationale a construit une programmation conséquente de 50 conférences et ateliers, réunissant experts, acteurs publics et privés et responsables associatifs pour permettre d'approfondir les enjeux, de cerner les défis et de

« Parce que chaque fédération, chaque association de notre Mouvement est un acteur incontournable de terrain dans nos communes rurales,

Parce que nos partenaires, municipalités et communautés de communes travaillent sur les transitions et ont besoin de nous pour être encore plus efficaces,

Parce que les transitions sont au cœur des préoccupations des nouvelles générations et que de nombreuses familles sont prêtes à s'engager sur le sujet,

Parce que les transitions sont aussi une formidable opportunité pour accueillir de nouveaux membres, dynamiser nos associations et stimuler nos bénévoles,

Prenons le pari en 2024 : chaque association Familles Rurales s'engage dans un projet pour les transitions ! »

Guylaine Brohan,
présidente Familles Rurales



Protéger les femmes victimes de violences conjugales

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'État pour lutter contre les violences conjugales et soutenir l'autonomie des femmes en milieu rural, la fédération nationale Familles Rurales et la Confédération Nationale des Foyers Ruraux ont porté un projet de 18 mois qui s'est achevé à l'été 2023.

En 2023 cinq sessions de formation ont permis de mobiliser le réseau d'associations et de fédérations dans les territoires ruraux pour prévenir et repérer des situations de violences faites aux femmes. L'appel à initiatives locales en faveur du développement des actions concourant à la lutte contre les violences faites aux femmes et au développement de leur autonomie économique a permis de continuer à financer différents projets locaux.

Un MOOC sur les violences faites aux femmes et sur les stéréotypes est aujourd'hui disponible sur la plateforme de formation à distance.

La médiation numérique

Depuis près de 5 ans, Familles Rurales développe des Points de Médiation Numérique (PMN) dans les territoires ruraux partout en France afin de lutter contre la fracture numérique.

Souhaitant toucher un public plus jeune, la fédération nationale Familles Rurales a labélisé 15 nouveaux PMN en 2023, essentiellement des centres de loisirs.

Au total 183 PMN dans 52 départements en métropole et en Outre-mer, accompagnent les habitants aux usages du numérique.

Des pôles numériques territoriaux Familles Rurales au plus près de nos associations

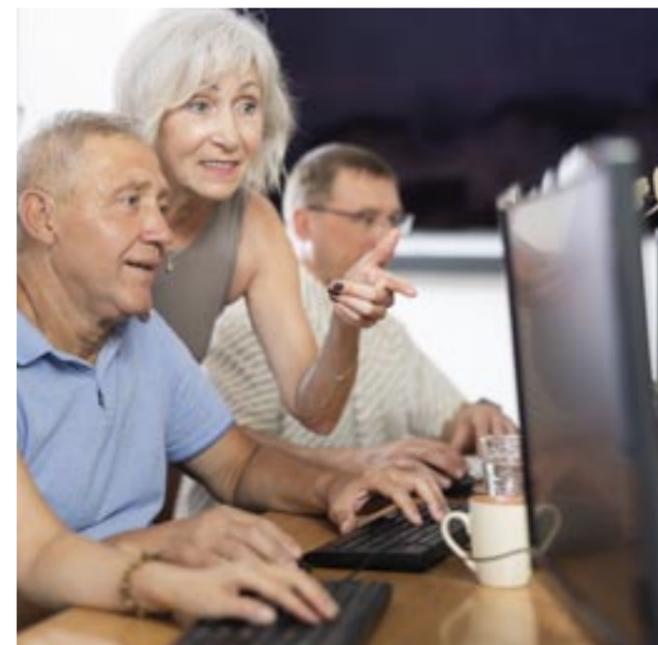
Coordonnés par la fédération nationale, 8 Pôles Numériques Territoriaux (PNT) ont accompagné au quotidien les associations proposant des actions numériques. Par ailleurs trois projets transversaux majeurs ont été réalisés avec leur concours :

- un Mooc « Accompagner à la parentalité numérique » (4 modules – 10h) en partenariat avec Tralalère
- une ressource pour les aidants numériques
- un travail d'ingénierie pédagogique pour constituer 2 formations « Être aidant numérique » et « Devenir Aidants Connect ».

40 Conseillers Numériques en activité en 2023 au sein de Familles Rurales.

Familles Rurales a répondu massivement à l'appel de l'État dans le cadre de France Relance avec le recrutement de conseillers numériques. Leur mission : accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens.

Avec le renouvellement du dispositif cofinancé par l'État, ce sont 40 conseillers numériques dans 26 départements qui viennent épauler nos aidants numériques et les familles dans leur autonomie numérique.



CHIFFRES CLÉS 2023 :

- 183 PMN dans 52 départements
- Près de 31 000 personnes accompagnées
- Près de 3 500 ateliers effectués
- Près de 700 communes d'intervention
- + de 300 aidants numériques et 40 conseillers numériques France Services
- 1/3 des PMN proposent des actions numériques en itinérance
- 41 % des PMN accompagnent des jeunes de -18 ans au numérique (robotique, programmation, imprimante 3D)



Contribution de la feuille de route « France numérique ensemble » 2023-2027 de l'État

La feuille de route « France Numérique Ensemble » a été officiellement lancée en 2023 avec la participation active de Familles Rurales.

La mobilisation pour l'inclusion numérique ne pouvant être assumée par une seule institution tant les situations d'éloignement du numérique sont plurielles, Familles Rurales a participé durant plusieurs mois aux concertations menées sous l'égide du Conseil national de la Refondation. Ce travail a notamment mobilisé plusieurs ministères, associations d'élus, des acteurs de l'inclusion numérique – des associations ou entreprises de l'ESS, afin que puissent être élaborées des réponses adaptées aux réalités locales.

Les objectifs principaux fixés d'ici 2027 :

- Assurer 8 millions d'accompagnements
- Former 20 000 aidants numériques
- Labelliser 25 000 lieux d'accueil du public
- 2 millions d'appareils reconditionnés accessibles aux ménages modestes

Familles Rurales contribuera, à travers son réseau, à la réussite de cette feuille de route que ce soit sur l'accompagnement à l'autonomie numérique, sur la labélisation de lieux d'accueil ou bien encore sur le volet formation.

Habilitation à dispenser des formations Aidants Connect

S'appuyant sur ces financements dédiés et grâce à une convention spécifique avec l'ANCT, la fédération nationale Familles Rurales est devenue l'une des 3 structures habilitée à dispenser des formations « Aidants Connect » à tout professionnel accompagnant des usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Aidants Connect est un service public numérique qui permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.

La première formation a eu lieu en novembre 2023 pour une quinzaine de salariés Familles Rurales ou autres. Ces formations continueront toute l'année 2024.

Familles Rurales s'engage autour de la sobriété numérique

Dans le cadre de son dispositif « PMN » et s'inscrivant dans une volonté plus globale de Familles Rurales de répondre aux objectifs du développement durable, la fédération nationale Familles Rurales s'est rapprochée de l'association La Fresque du numérique pour constituer un pool d'animateurs « La fresque du numérique ».

Ainsi, entre avril et juin 2023, un cycle de 3 formations (10h au total) a été proposé à 23 de nos aidants numériques. L'objectif est de pouvoir sensibiliser les familles et les membres de nos associations aux enjeux de la sobriété numérique. A date, ce sont déjà 10 ateliers « Fresque du numérique » menés dans notre réseau pour 70 personnes sensibilisées.



Le partenariat avec la fondation JM.Bruneau

Pour la cinquième année en 2023, la fondation JM.Bruneau s'est engagée à soutenir des initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et pour l'inclusion des personnes ou enfants en situation de handicap. Une enveloppe de 100 000€ a été mobilisée pour soutenir des actions portées par les membres du réseau Familles Rurales. 25 projets ont ainsi été soutenus autour de différentes thématiques : lutte contre l'isolement, accompagnement des aidants, activités collectives, développement d'activités physiques et sportives, prévention des chutes, ateliers intergénérationnels, appui à la sensibilisation et la formation des encadrants, inclusion en milieu ordinaire d'enfants en situation de handicap ...

Cet appui constitue un important levier de développement des actions auprès des personnes âgées et des enfants en situation de handicap.



UNE TÊTE DE RÉSEAU AU SERVICE D'UN PROJET COMMUN

Pour agir efficacement dans un monde en perpétuelle évolution et relever les grands défis de notre temps, il est nécessaire de connaître son cap, tout en étant capable de s'adapter, se transformer en permanence.

La fédération nationale a pour mission de mobiliser l'ensemble du réseau vers un projet ambitieux et partagé, avec tous les outils et l'accompagnement nécessaires pour que chaque fédération, chaque bénévole, chaque salarié, partout en France, puisse se saisir du projet commun et le mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles.

2023 a été marqué par l'engagement du réseau autour des transitions écologique, sociale et solidaire, la création des outils pour aider à l'action ainsi que le Congrès national « Transformer nos vies, réinventer nos territoires ».



VIE INSTITUTIONNELLE

Réunis en séminaire à Sète au mois de juin, le Conseil d'Administration, les membres du CNJ et l'équipe de la fédération nationale ont engagé des travaux sur plusieurs dossiers d'importance pour le Mouvement : actualisation des statuts, évolution du Vivre Mieux, renforcement des liens avec le réseau, renouvellement des engagements, projet éducatif petite enfance et texte d'orientation concernant les aînés.

Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis respectivement à huit reprises pour initier et suivre les travaux de la fédération nationale. Le Conseil s'est étoffé avec la cooptation de trois administrateurs en cours d'année.

L'Assemblée Générale s'est tenue à Paris, elle a réuni 114 participants et 58 fédérations étaient présentes ou représentées. En plus des votes statutaires les présidents des fédérations se sont prononcés sur les modalités d'ouverture aux organismes associés, prévue dans le cadre

de la réforme de l'adhésion votée en octobre 2021.

L'année 2023 a vu la mise en place des groupes de travail actualisation des statuts et organismes associés, qui complètent les travaux conduits tout au long de l'année par la Commission de suivi de la mise en œuvre de la réforme de l'adhésion et les Commissions stratégie consommation, Représentants des employeurs dans les instances paritaires nationales, et Comité National Jeunesse.

Le Conseil et le CNJ se sont également fortement mobilisés pour la préparation et l'animation des ateliers pour le Congrès. Au sein du Comité de pilotage, des groupes thématiques ou en charge de l'organisation et de l'animation, mais aussi dans le cadre de missions dédiées les 14 et 15 octobre à Metz, les membres du CA et du CNJ ont largement contribué à la réussite de l'événement qui a réuni près de 1200 congressistes.

Les membres du Conseil d'Administration et du

Bureau se sont également impliqués dans la participation aux Assemblées Générales des fédérations et parfois dans des dossiers d'accompagnement individualisés pour des fédérations sujettes à des difficultés passagères de gouvernance, économique, de relations avec les associations ou des partenaires.

A la rencontre des fédérations et associations du réseau

La présidente de la fédération nationale, Guylaine Brohan, a poursuivi en 2023 ses visites dans les fédérations et les associations locales, dans les départements de la Vendée à l'occasion de la venue de la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité Dominique Faure, de l'Hérault pour l'inauguration des nouveaux locaux, du Gard, de la Drôme pour un Conseil d'Administration de l'Ardèche pour l'Assemblée Générale, de la Manche à l'occasion des 70 ans de la fédération, dans les Bouches du Rhône pour la journée mobilité en milieu rural co-organisée

par Familles Rurales et l'UDAF, ainsi que dans les fédérations régionales d'Auvergne Rhône-Alpes, pour un Conseil d'Administration et du Grand Est dans le cadre de l'organisation du Congrès de Metz.

La présidente a participé à plusieurs rencontres et audiences, elle a notamment été reçue par Dominique Faure, par Jean-François Carencio, ministre des Outre-mer pour l'action de Familles Rurales dans les territoires ultramarins, par Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée en charge de l'organisation territoriale et des professions de santé sur la question de l'alimentation et de la prévention, par Olivia Grégoire, ministre délégué en charge des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme, de la Consommation et de l'ESS pour échanger sur les impacts de l'augmentation des prix et sur le panier anti-inflation.

La présidente a également reçu une délégation de représentants de collectivités rurales de Corée du Sud pour présenter l'action de Familles Rurales sur les territoires.



LA FORMATION, UNE AMBITION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Familles Rurales entend partager et coconstruire une culture commune, développer les compétences des personnes bénévoles et salariés du Mouvement, et accompagner leur parcours dans leur montée en compétence et en responsabilité. La coopération pour la structuration et le développement de la formation au sein du Mouvement et à la fédération nationale se sont concrétisées.

Familles Rurales Académie, au service du développement du réseau

L'objectif était fixé. Suite à l'embauche d'une nouvelle conseillère technique formation, la fédération nationale à travers son organisme de formation a développé un catalogue en direction des salariés et des bénévoles dirigeants des fédérations Familles Rurales.

Les propositions de formations se sont diversifiées :

- Des actions en visioconférence, facilitant l'accessibilité à des modules courts permettant l'actualisation des connaissances ainsi que la formation des ultramarins.
- Des modules en présentiel, permettant de partager et d'échanger sur ses pratiques professionnelles et de mutualiser et capitaliser en se professionnalisant
- Des formations ouvertes à différents publics (les salariés Familles Rurales et des externes) afin de créer des passerelles et des regards croisés sur la dynamique des territoires
- Des actions ont été menées envers les bénévoles et un travail a été initié lors du séminaire de juin afin de proposer un parcours structuré par leurs missions.

Financées sur l'enveloppe mutualisée Uniformation au titre des actions collectives nationale, différentes formations à destination du réseau ont été développées :

1. Un cycle « Actualités et Droit social » a permis de former les référents RH au nouveau cadre réglementaires pour développer les bonnes pratiques RH tout en tenant compte des spécificités des associations FR et des différents niveaux d'expertises.

2. Afin de permettre aux acteurs du réseau de mieux répondre aux besoins des collectivités, un parcours de formation « Comprendre, maîtriser et sécuriser les relations juridiques et financières entre associations et collectivités publiques » a été proposé avec un module d'initiation en distanciel et un module d'approfondissement en présentiel.

3. La formation « Créer un Tiers-lieu en milieu rural » a été ouverte d'une part aux associations et fédérations Familles Rurales, mais aussi à un public externe qui souhaite avancer sur la création de projets associatifs en milieu rural. Cette année, une vingtaine de porteurs de projet a été accompagnée.

4. L'accompagnement des directrices et directeurs de fédérations ou d'associations partageant les mêmes problématiques a été poursuivi avec le 3ème cycle de la formation « Piloter et développer une fédération » à l'automne.

« En 2023 plus de 200 personnes formées, 20 sessions, 2073 heures de formation ».

Depuis 2021, plus de 25 directrices et directeurs ont été formés, la mise en réseau renforcée, des personnes ressources identifiées par les participants, tant au niveau des fédérations que de la fédération nationale. Un nouveau cycle viendra alimenter cette dynamique en 2024.

5. Une formation « Développer ses compétences de management par le co-développement » a permis aux participant(e)s de prendre du recul sur leurs pratiques professionnelles, en contextualisant sociologiquement les situations problématiques vécues, et d'en dégager des ressources d'action collective et des pistes de repositionnement personnel. Cette action ayant été très appréciée, un parcours en deux temps favorisant l'analyse de plusieurs types de situations sera proposé en 2024.

Des formations en direction des bénévoles

Un premier catalogue de formation a été réalisé pour les dirigeants bénévoles des fédérations, afin de leur permettre de gérer au mieux leurs différentes activités. Plusieurs sessions en visioconférence ont permis de former les bénévoles notamment d'Outre-mer.

Une formation « Prendre des responsabilités fédérales » s'est tenue en présentiel à la fédération nationale en juillet. La connaissance du Mouvement, ainsi que la compréhension des missions des administrateurs de fédérations départementales ont été les deux principaux thèmes abordés.

Coop&Form : coopérer, mutualiser, former

L'entité juridique créée en décembre 2021 rassemble 7 fédérations (Bretagne, Pays de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Aveyron, fédération nationale) autour des enjeux de mutualisation et de développement collectif de la formation.

En 2023, les travaux ont permis de :

Poursuivre l'ingénierie de la digitalisation de la formation

Des tutoriels de prise en main de la plateforme E-learning Familles Rurales et de création de contenus ont été réalisés pour les référents digitalisation du réseau.

Un Mooc « Accompagner à la parentalité numérique » (10h – 4 modules) a été créé.

Renforcer nos capacités de gestion

La prise en main de l'outil de gestion SC-Form s'est poursuivie avec la mise en place de réunions cycliques. Un regroupement des utilisateurs a eu lieu afin de remonter les derniers freins à lever pour une utilisation plus efficace du logiciel.

Conseiller des fédérations dans leur développement

L'accompagnement de fédérations souhaitant devenir organisme de formation et obtenir la certification Qualiopi a débuté.

PRÉPARER L'AVENIR

La fédération nationale a poursuivi son action pour doter le Mouvement des conditions favorables à son développement. La réforme des statuts et les organismes associés, la présence digitale, les relations associations-collectivités ont été au cœur du dispositif.

Enfin, 2023 a été un tournant pour le réseau employeur avec la signature de fusion des branches professionnelles.

Réforme de l'adhésion

La mise en oeuvre de la réforme de l'adhésion adoptée par l'Assemblée Générale du 16 octobre 2021, a été poursuivie au cours de l'année 2023.

Cotisation

Le changement de l'assiette de cotisation à la fédération nationale s'appuie désormais sur le nombre de familles adhérentes, la typologie des associations et fédérations (employeur ou non), et l'activité économique des organisations.

La Commission de suivi de la réforme de l'adhésion (CMRA) s'est réunie à différentes reprises pour analyser les effets induits et répondre aux questionnements de différentes fédérations du réseau.

Organismes associés

L'Assemblée Générale du 31 mars 2023 a adopté la possibilité pour les fédérations d'expérimenter pour une période de 3 ans l'ouverture à de nouveaux membres : les organismes associés.

Le statut d'organisme associé a été conçu pour répondre d'une part aux attentes de certains de nos partenaires acteurs locaux qui souhaitent se rapprocher du Mouvement et d'autre part, pour permettre à nos structures de s'enrichir de la participation d'organisations non constituées en associations familiales.



Pour soutenir l'expérimentation par les fédérations volontaires, la commission nationale organismes associés s'est mise en place à la rentrée. Composée de 8 membres du réseau et de la fédération nationale, elle a pour rôle de :

- formuler un avis qualifié sur les adhésions organismes associés qui lui parviennent,
- consolider et harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire en phase d'expérimentation,
- proposer au Conseil d'Administration national les ajustements nécessaires.

Actualisation des statuts

L'année 2023 a vu la mise en place du groupe national réforme des statuts.

Piloté par la secrétaire générale, le groupe comprend 11 membres de différentes fédérations du réseau.

Il a pour missions d'engager les concertations sur l'évolution du cadre statutaire, d'établir des propositions d'évolutions aux différents échelons du Mouvement et de recueillir les expertises nécessaires.

La démarche d'actualisation des statuts devra permettre de travailler sur des modifications (simplification, clarification, compléments, adaptations, ...), sur le cadre juridique, la sécurisation, les liens et complémentarités entre différents échelons du Mouvement, et sur la prise en compte des évolutions des formes d'engagement et des acteurs associatifs.

Engagés à la rentrée, les travaux doivent se poursuivre en 2024 pour une proposition finalisée à l'automne.





Accompagner le développement

Trois défis principaux ont jalonné les travaux de l'équipe administrative, financière et système d'information en 2023 :

- Poursuivre la modernisation des fonctions supports, l'appropriation des nouveaux outils et fonctionnalités de travail tout en absorbant le développement de l'activité de la fédération nationale
- Conduire une analyse approfondie du modèle économique pour engager les décisions à même de garantir la pérennité des missions de la fédération à l'avenir
- Transformer en réussite la collecte des données financières du réseau, consécutive à la mise en œuvre de la réforme de l'adhésion.

Comptabilité - Gestion

Pour accompagner le développement des actions nationales, le service assure aujourd'hui le support comptable de trois entités, la fédération nationale, le fonds de dotation Rural Mouv et Coop&form.

L'équipe s'est mobilisée tout au long de l'année pour absorber les nouveaux projets comme le Congrès national et le développement de la formation,

soutenue par la mise à disposition d'une comptable du réseau.

Dans le même temps, à la demande du Conseil d'Administration, le service a engagé un travail d'analyse du compte d'exploitation de la fédération nationale pour dégager des options et pistes d'action pour poursuivre la dynamique de développement de ces dernières années tout en assurant la viabilité économique de la structure nationale. Cette prospective économique et financière sera poursuivie en 2024 pour une projection à horizon 2026.

Autre chantier emblématique de l'année 2023, la collecte des données financières des associations et fédérations du réseau pour établir l'appel à cotisation nationale selon les modalités applicables pour la première fois en 2023.

Face au succès mitigé du recueil des données en phase de test en 2022, l'année 2023 était cruciale pour réussir la collecte des éléments nécessaires. Des adaptations et assouplissements ont été mis en place avec l'exclusion du champ de la collecte des données financières des associations non employeurs et la production d'une attestation signée en l'absence des rapports financiers. Ce travail a eu pour mérite d'engager un apurement des bases de données concernant les associations sans adhérents ou en sommeil.

Cette première édition encourageante permet également d'identifier les axes de progrès du réseau sur :

- La qualité de la justification des données recueillies et leur opposabilité
- L'exhaustivité des données recueillies
- La représentativité des fédérations.

Support administratif

En plus des affaires courantes, le secrétariat a assuré tout au long de l'année la programmation, l'administration, l'organisation logistique de plus de 200 réunions/formations en présentiel et distanciel, et accompagné administrativement le développement de l'activité formation impliquant la prise en main d'un nouvel outil de gestion.

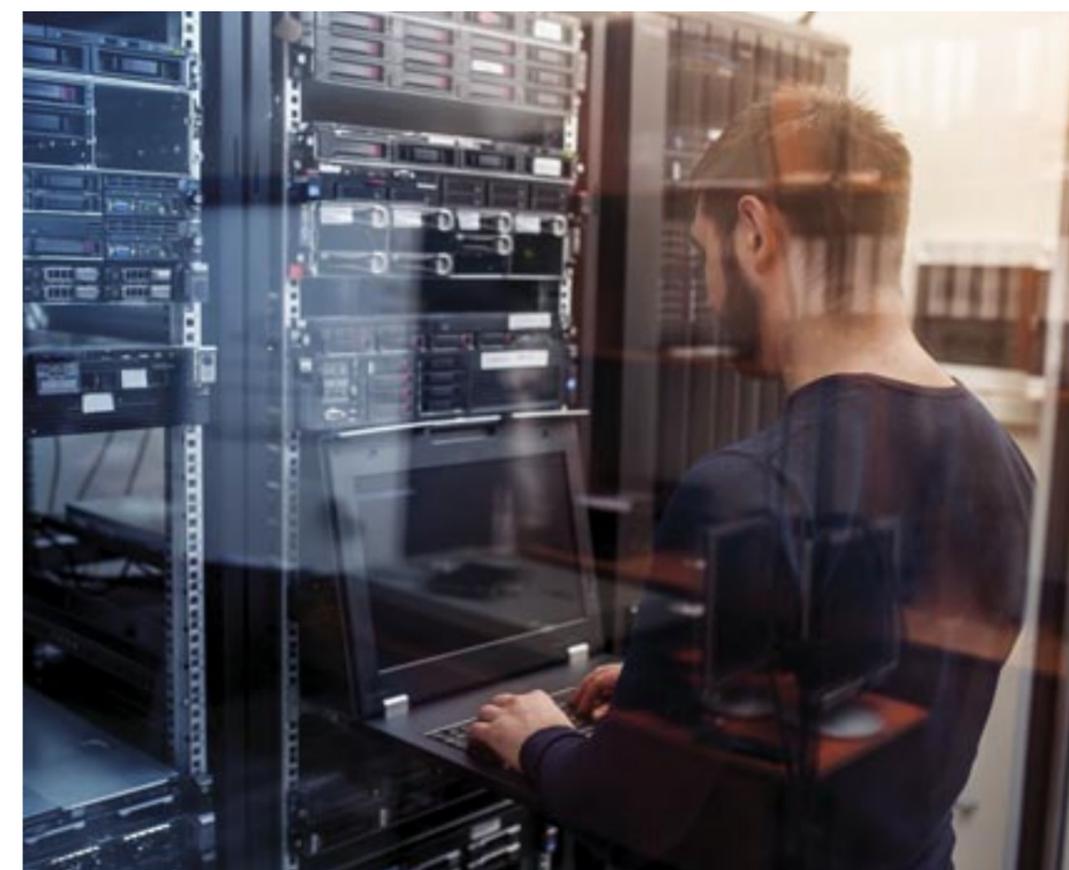
Systeme d'information

L'équipe s'est mobilisée sur plusieurs chantiers d'importance pour la fédération nationale et le Mouvement.

L'année 2023 a été notamment marquée par la migration des serveurs sur une version plus récente. Les évolutions de la relation commerciale de l'entreprise Microsoft avec le secteur non lucratif ont nécessité une profonde mise à jour des adresses mails liées au domaine @famillesrurales.org pour anticiper et prévenir les conséquences des changements à l'oeuvre. La vigilance est restée de mise sur la sécurisation et la sauvegarde des données et une réflexion s'est engagée sur le stockage d'un volume de data en constante augmentation.

Les liens avec le réseau et interventions sur site ainsi que la maintenance de parc informatique et/ou téléphonique se sont poursuivis sur un périmètre stabilisé. Au-delà de sa mission de pilotage de l'infrastructure, le service a poursuivi son relais sur la prise en main des applications métiers par les utilisateurs du réseau et de la fédération nationale.

En fin d'année, des réseaux d'éducation populaires extérieurs au Mouvement se sont approchés de nos services pour solliciter un accompagnement sur des projets de développement ou de maintenance et gestion de parcs. Ces pistes pourraient préfigurer une diversification de notre offre et conforter notre support SI.





2023 un tournant pour le réseau employeur Familles Rurales

Un rapprochement de Familles Rurales avec la branche Eclat concrétisé

Après 2 ans de négociation entre les branches Familles Rurales, ECLAT (ex branche de l'Animation) et la branche de la Pêche de loisirs et de protection du milieu aquatique, un accord de fusion des

champs conventionnels a été signé en février dernier.

Etape fondatrice de la fusion, la signature de cet accord traduit la volonté des partenaires sociaux de construire une seule branche professionnelle forte et attractive au service de ses adhérents et de ses salariés.

Concrètement cela signifie que les accords négociés au sein de la nouvelle branche s'appliqueront non plus à la seule branche Familles Rurales, mais sur le champ commun. Dans le prolongement de l'accord de fusion deux sujets ont fait l'objet de négociations, le premier relatif au droit syndical et aux moyens dédiés au paritarisme et le second à la formation professionnelle.

L'extension par le Ministère du Travail de l'accord de fusion, attendue début 2024, reconnaitra officiellement la fusion et engagera l'application progressive par les employeurs Familles Rurales des accords négociés et signés au fur et à mesure des travaux.

En parallèle du champ commun, les négociations sur la branche Familles Rurales vont se poursuivre durant encore cinq ans. En 2023 elles ont permis la négociation et la signature de plusieurs accords relatifs notamment à l'amélioration des régimes de prévoyance et de santé et aux salaires.

Accompagnement des associations basculant sur d'autres conventions collectives

Une des conséquences de cette fusion est le changement de convention collective pour les associations ayant pour activité principale l'aide à domicile ou la petite enfance. Un accompagnement dédié aux fédérations et associations concernées a été apporté tout au long de l'année 2023 en vue d'une application de leur nouvelle convention collective dès le 1er janvier 2024. Les associations employeurs concernées ont ainsi pu suivre un parcours spécifique d'accompagnement méthodologique intégrant de nombreux supports et webinaires relatifs aux conventions collectives BAD (aide à domicile) et ALISFA (petite enfance).

Accélération de la professionnalisation des services RH du réseau

Pour la deuxième année consécutive le service « Dialogue Social, DRH réseau » a poursuivi son accompagnement juridique et social auprès des fédérations et des plateformes de gestion RH. Une à deux fois par mois les fédérations ont bénéficié d'une veille juridique, de partages d'actualités, de webinaires techniques, par exemple sur le Document Unique d'Evaluation des Risques

Professionnels (DUERP), et de la diffusion d'outils et de communications.

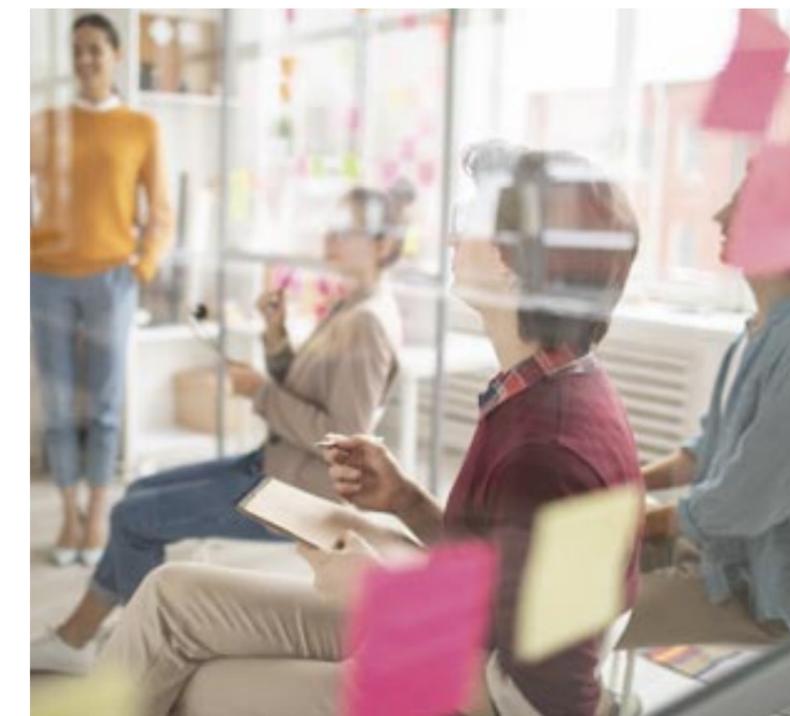
Le service est également intervenu pour des missions individualisées d'audits juridiques, d'appui au recrutement, d'accompagnement à la rédaction d'accords, de contrats, et d'appui conseil dans des procédures et contentieux. Dans le contexte de changement de convention collective, le service a également guidé les employeurs dans la définition de leur activité principale, l'élaboration de courriers d'information des salariés et dans le calcul des incidences de l'application de nouvelles classifications salariales.

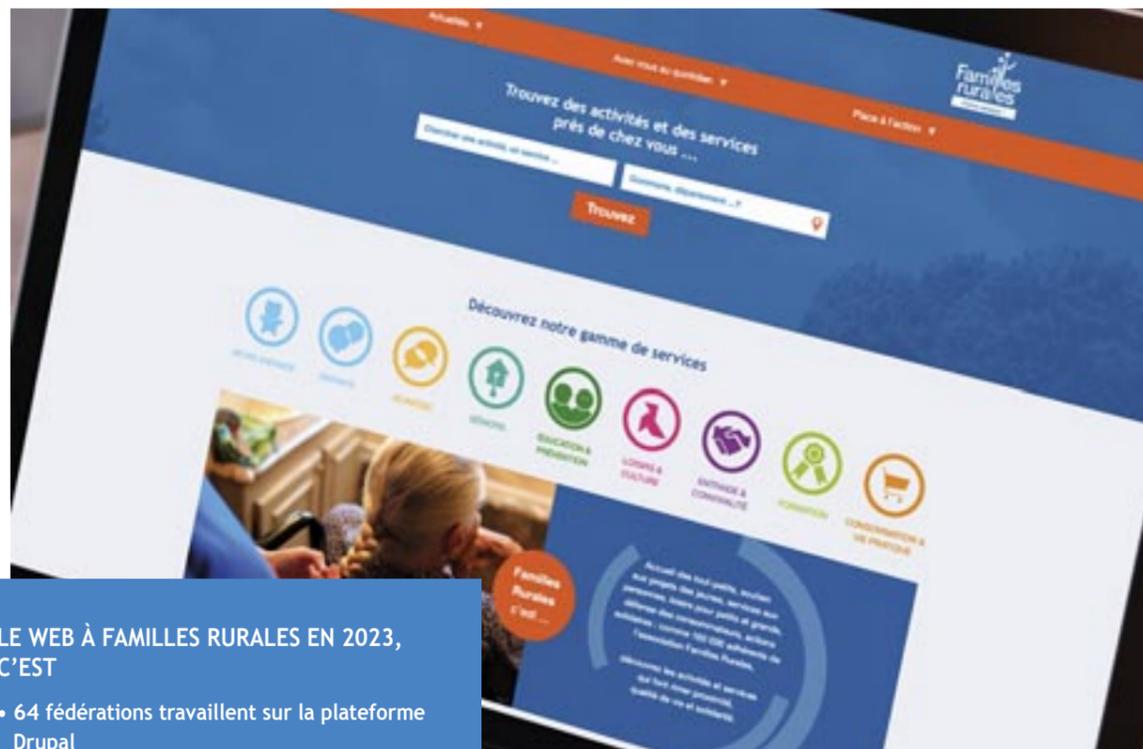
Nouveautés : 2 formations en droit social pour le réseau

Leur objectif : accompagner la montée en compétences juridiques. Ces formations ont été très suivies, le service intensifiera cette offre en 2024 afin de toujours mieux répondre aux attentes et besoins.

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2023

- 16 réunions paritaires de négociations pour la branche professionnelle Familles Rurales ou négociations communes avec ECLAT dans le cadre de la fusion
- 5 avenants signés dans l'année pour la branche Familles Rurales
- 5 réunions Contacts RH avec les directeurs de fédérations sur les actualités conventionnelles
- 2 réunions par mois avec le groupe des plateformes social/RH
- 2 journées de formations actualités droit social
- Accompagnement des groupes sectoriels spécifiques : SAAD et petite enfance
- 7 webinaires d'avril à novembre dédiés aux modalités des bascules conventionnelles avec autant de supports associés et mise à disposition d'un kit de bascule avec documents clés en main.
- 5 webinaires thématiques droit social (prévoyance / Duerp/ formation professionnelle...)
- Près de 1000 réponses apportées aux questions social et RH posées par le réseau





LE WEB À FAMILLES RURALES EN 2023, C'EST

- 64 fédérations travaillent sur la plateforme Drupal
- 26 sites fédéraux (régionaux ou départementaux) en ligne
- 336 sites associations en ligne ou en construction

Familles Rurales, toujours plus visible !

Depuis 2018, la fédération nationale conduit, administre et enrichit une plateforme multisites qui permet de piloter la création des sites nationaux, fédéraux ainsi que les sites des associations.

En 2023, ce sont : 6 fédérations départementales qui ont été accompagnées par la fédération nationale dans la prise en main de la plateforme.

Les fédérations ont - quant à elles - poursuivi l'accompagnement des associations dans la création de leurs sites. 204 sites sont en ligne et 132 sont en construction. Les activités et services proposés aux familles sont ainsi valorisés sur le site de l'association, de la fédération ou sur le Webdesfamilles avec une information de proximité.

En constante évolution, cette solution web s'adapte au fur et à mesure de l'émergence des nouveaux besoins détectés dans le réseau.

Appui aux fédérations dans le cadre de leur gouvernance

Un accompagnement de la fédération de Charente-Maritime en collaboration avec la fédération de Nouvelle-Aquitaine a permis de renouveler le Conseil d'administration pour redonner un nouvel élan. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les associations afin de mobiliser de nouveaux administrateurs, plusieurs formes de gouvernance ont été envisagées, coprésidence, collégiale, une nouvelle présidente a été élue en septembre parrainée par d'autres administrateurs soutenus par l'équipe salariée et la fédération régionale.

La fédération nationale a permis le rattachement des associations du Puy de Dôme à la fédération du Cantal suite à la dissolution de la fédération départementale, une situation qui n'a pas de vocation à être pérenne mais transitoire avant de relancer une dynamique fédérale dans le Puy de Dôme.

Dans le cadre des renouvellements des projets fédéraux, la fédération nationale a débuté l'accompagnement de la fédération de l'Orne qui est en plein développement et a souhaité repenser son

projet stratégique. Le Conseil d'administration a pu exprimer sa vision et élaborer sa méthode grâce au soutien de la fédération nationale et sa participation à leur Assemblée Générale pour mobiliser l'ensemble du réseau ornois dans cette démarche. Suite à des consultations et un séminaire de réflexion, le projet fédéral devrait être présenté au printemps 2024.

Plusieurs fédérations sont accompagnées dans le cadre du renouvellement de leur gouvernance, des expérimentations sont parfois menées pour permettre de nouveaux administrateurs de s'engager, ce qui nécessite des échanges à la fois avec les Conseils d'administrations et les salariés pour permettre d'expérimenter et de nourrir la réforme des statuts en cours.

A la suite des travaux conduits ces dernières années en commission restreinte, la fédération nationale a également lancé une communauté professionnelle de référents fédéraux vie associative.

Des rencontres régulières en distanciel et deux journées de regroupement à Paris ont été organisées en 2023.

La dynamique d'échanges de pratiques et d'identification des compétences entre référents est lancée.



Les relations associations-collectivités

Le coût des services à la population en période d'inflation au cœur des relations associations-collectivités

Les incertitudes économiques et les tensions inflationnistes pour tous les acteurs locaux (associations et collectivités) se traduisent par des prévisions budgétaires difficiles à établir et à tenir, qui peuvent conduire à tendre les relations et les négociations. Ces prévisions à moyen terme (3 à 5 ans) ont été d'autant plus difficiles à établir par les associations et les fédérations gestionnaires dans le contexte de fusion de la branche professionnelle.

En 2023 l'appui de la fédération nationale s'est poursuivi auprès de 26 fédérations confrontées à la remise en cause de partenariats historiques, au développement de la concurrence du fait du recours aux appels d'offres et aux décisions des collectivités de changer d'opérateurs au profit ou aux dépens de Familles Rurales.

Information, conseil, formation, soutien individualisé, accompagnement technique sur les procédures, rédaction de conventions, de courriers, de lettres de motivation, participation à des réunions, des auditions, contacts directs avec les collectivités, sont autant de modalités d'intervention proposées par la fédération nationale.

Les domaines d'activité concernés sont l'accueil de la petite enfance, l'animation enfance-jeunesse et le secteur périscolaire principalement. Des appuis ont également été proposés mais de façon plus marginale sur des services de restauration scolaire, transport scolaire, mobilité et activités seniors.

Six fédérations et une association ont concentré les demandes d'appui et un accompagnement continu dans la durée pour des questions relatives à la commande publique ou la renégociation de conventions avec de forts enjeux locaux, stratégiques et financiers.

La fédération nationale a suivi sur l'année une dizaine de procédures : un marché public national d'accompagnement des collectivités lancé par l'ANCT, des appels à projets régionaux en matière de tiers-lieux et de formation, un renouvellement de

DSP pour un accueil de loisirs avec changement d'opérateur au profit de la fédération Familles Rurales, une remise en concurrence (DSP) des services d'une association, un renouvellement de délégation de service public pour 3 crèches, la délégation de service public pour un établissement multi-accueil, la délégation pour la gestion d'un pôle petite enfance...

Sur les commandes publiques (DSP, marchés), au-delà des modalités classiques de procédure (phases, documents, dossiers de candidature, d'offre, signature, questions-réponses, visites, auditions...), les questions ont concerné cette année :

- La transmission d'informations et de données aux collectivités pour établir leur cahier des charges (quand Familles Rurales gère le service) ;
- Les hypothèses, les prévisions budgétaires avec les évolutions salariales et la bascule conventionnelle vers ALISFA (secteur de la petite enfance), les formules de révision des prix ;
- L'articulation entre les commandes des collectivités, les textes réglementaires encadrant les activités (décret petite enfance), la nouvelle COG CNAF-État et les dispositifs de la CAF

(convention territoriale globale, bonus territoire...), avec des questions du réseau conduisant à interpeller la CNAF.

En dehors des DSP et des marchés, les questions ont porté essentiellement sur les sujets suivants :

- Risque de dénonciation de convention et de passage en commande publique (analyse de la situation, stratégies, démarches, argumentaire, fondements juridiques...) ;
- Comparaison des modes de gestion (avantages/inconvénients) ;
- Procédures de transfert d'activité, reprise de services associatifs par les collectivités ou un autre gestionnaire (reprise du personnel et transfert des contrats de travail, inventaire, classification et conditions financières de transmission des biens...) ;
- Exécution des conventions (respect des engagements, avenants, paiement, question des excédents).

On note aussi l'apparition de questions connexes sur le respect des principes du service public, des valeurs de la République dans les services et du contrat d'engagement républicain pour répondre



aux attentes des élus locaux et aux exigences posées par de nouveaux textes.

La fédération nationale est intervenue dans deux départements sur des situations conflictuelles de reprise d'activité imposée par des collectivités en dehors de tout cadre légal au profit d'autres gestionnaires. Ces cas litigieux ont entraîné de multiples démarches, la saisine et la mobilisation de nombreux acteurs des territoires CAF, MSA, préfecture, département... sans pouvoir obtenir gain de cause. Il faut aussi noter que des tensions sont apparues sur des procédures de reprise d'activité et de personnel sur plusieurs départements.

Enfin, pour répondre à l'augmentation des demandes et développer les compétences des professionnels du réseau sur ces questions (directions, équipes), la fédération nationale a proposé un cycle de formation complet « Comprendre, maîtriser et sécuriser les relations juridiques et financières entre associations et collectivités » composé de trois webinaires en juin et septembre et d'une session présentielle de deux jours en novembre à Paris. Le cycle a concerné 16 personnes de 10 départements et deux régions.

Une dynamique collective de développement en Outre-mer

Grâce aux acteurs locaux et malgré les difficultés spécifiques des territoires ultramarins principalement liés aux intempéries, aux tensions sociales, aux contraintes de l'insularité et à la crise sanitaire qui avait démobilisé les bénévoles, la fédération nationale investit la dimension collective de l'accompagnement des 4 fédérations implantées à **Mayotte, La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe.**

Une réunion mensuelle de partage de stratégie, de projets mis en œuvre, de difficultés rencontrées et de leviers actionnés entre les fédérations avec salariés et administrateurs, permet le co-développement de projets spécifiques au profit de la jeunesse (BAFA/D, ACM, Comité jeunes, tiers-lieu éducatif, étudiants en mobilité...), des seniors (bien vieillir), de l'accès au numérique, de l'accompagnement des familles face au handicap et de la défense des consommateurs.

Les fédérations d'Outre-mer participent aux événements nationaux.



FAMILLES RURALES EN OUTRE-MER

- 33 associations dont 4 créées en 2023
- 4 fédérations territoriales
- 6 territoires (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon).

En 2023, la **délégation ultramarine composée de 17 personnes a activement participé au Congrès** avec des administrateurs et des salariés. Ce fut l'occasion de mobiliser de futurs administrateurs fédéraux et des jeunes comme à Mayotte, avec une participation en amont au pré-congrès jeunesse.

La présence des représentants des territoires d'Outre-mer à l'Assemblée Générale favorise leur ancrage dans les orientations du Mouvement.

En amont de ces temps structurants, des séminaires de formation sont organisés afin d'accompagner la dynamique collective, la montée en compétences et d'adapter les outils aux spécificités ultramarines.

La fédération nationale s'est attachée à accompagner le collectif dans l'animation des instances de gouvernance notamment celles de la fédération de Guadeloupe et de La Réunion.

Le développement de la formation au niveau de la fédération nationale a permis de renforcer le soutien en accueillant salariés et administrateurs au sein de sessions tant présentes que distancielles. L'accent a été mis sur l'investissement des administrateurs fédéraux dans les représentations des usagers de

santé, le relevé des prix des produits de consommation pour alimenter l'Observatoire des prix et l'étude d'une action de défense des consommateurs par rapport à la crise de l'eau à Mayotte.

Par ailleurs, la fédération nationale poursuit son action auprès des jeunes étudiants ultramarins avec le guide « Cap Etudes » utilisé par les fédérations pour animer des forums, réunions ou ateliers à destination des lycéens et leurs familles. Une collaboration avec la Délégation de la Polynésie Française a été mise en place afin de faciliter l'accueil de stagiaires, d'apprentis et d'étudiants en métropole.

Le travail avec la Direction de la Cohésion Sociale du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP) de Saint Pierre et Miquelon s'est poursuivi pour assurer des formations BAFA et BAFD à destination de jeunes et des agents de la collectivité. En complément, des temps de formation à destination des associations ont été dispensés dans le cadre d'une dynamique de réseau pour favoriser l'échange entre pairs au-delà de l'accompagnement de Familles Rurales.





FAMILLES RURALES ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présent dans plus de 10 000 communes en France à travers ses 1 850 associations locales, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Qu'il s'agisse de permanences conso, d'activités, de services ou d'animations, Familles Rurales est chaque jour aux côtés des familles pour inventer avec elles des solutions de proximité qui améliorent leur vie.

La fédération nationale accompagne l'ensemble de ses structures membres – soit 80 fédérations départementales et régionales – en leur apportant :

- animation du réseau : à travers l'entretien de liens réguliers avec les responsables et référents fédéraux, l'organisation et le pilotage de formations, le montage et l'animation de commissions et groupes de travail ;
- outillage, mutualisation et capitalisation : à travers la diffusion des bonnes pratiques, de l'élaboration d'outils communs ;
- conseil, appui technique et méthodologique dans le développement des activités et services ;
- recherche de financements publics et privés, élaboration des dossiers et des bilans sur les financements obtenus.

La fédération nationale représente aussi le Mouvement dans les instances et groupes de travail nationaux et donne aux actions des structures membres une visibilité à l'échelle nationale.



PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ

Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), garde d'enfants à domicile, Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)... Le réseau Familles Rurales a diversifié son offre Petite enfance pour s'adapter aux besoins des familles en milieu rural et périurbain.

Conjointement, les associations locales et fédérations mettent en place et animent des projets d'accompagnement à la parentalité.

Communautés professionnelles

Au cours de l'année 2023, différentes réunions ont pu être mises en place.

La petite enfance a fait l'objet de regroupements en visioconférence et en présentiel à Paris en mars avec les acteurs du réseau. Ont été notamment abordés le service public de la petite enfance, le programme Label Vie et le projet éducatif petite enfance Familles Rurales à construire.

Les acteurs de la parentalité se sont réunis en visioconférence et en présentiel pour travailler sur l'expérimentation du programme aide aux vacances de l'ANCV, le partage d'ateliers susceptibles d'être déployés dans les lieux dédiés à l'accompagnement de la parentalité, la formation à la lutte des violences faites aux femmes.

Une réunion en décembre a permis d'aborder notamment l'accompagnement à la parentalité numérique et le déploiement par la fédération nationale d'une formation spécifique des acteurs du réseau Familles Rurales.

Branche professionnelle

Les associations et fédérations ayant pour activité principale la petite enfance ont été accompagnées par le service RH réseau de la fédération nationale dans leur évolution vers la branche professionnelle Alisfa (voir page 38).

Collectif parentalité

Le collectif inter-associatif parentalité s'est réuni à différentes reprises au cours de l'année 2023. Il a permis de développer une expression collective pour interpeller les pouvoirs publics en matière d'accompagnement de la parentalité.

Le 12 juillet dernier, dans le journal Le Monde, une tribune co-signée par les 15 organisations membres a permis de rappeler dans un contexte de stigmatisation que « **Quel que soit son milieu social et culturel, tout parent est confronté à des difficultés éducatives.** »

Alors que moins de 15 % des familles bénéficient d'actions de soutien à la parentalité, cette interpellation du gouvernement a permis de rappeler le rôle prépondérant de l'accueil inconditionnel des familles et le soutien aux actions et aux lieux d'écoute, de solidarités et de construction de liens sociaux. Pour que les professionnels exercent dans des conditions dignes et stables et que les parents puissent continuer d'assumer en confiance et sereinement leur rôle de premiers éducateurs sans stigmatisation.

ENFANCE



Accueils de loisirs, séjours de vacances, accueils périscolaires... Familles Rurales est un acteur incontournable de l'accueil des enfants. La fédération nationale s'attache à accompagner les interlocuteurs du réseau en leur fournissant appui et outils pour mener au mieux leur mission auprès des familles.

En 2023, la fédération nationale a continué à appuyer et outiller le réseau afin qu'il puisse mener à bien ses missions auprès des familles.

Plusieurs réunions thématiques ont été organisées permettant d'aborder notamment les séjours vacances, l'inclusion des enfants en situation de handicap, le contrat d'engagement éducatif en accueil collectif de mineurs, les colos apprenantes, le Pass Colo et les travaux du comité de filière animation.

Ces échanges ont favorisé le partage d'idées au sein du réseau et la collaboration entre organisations.

Différentes fédérations ont reçu l'appui de la fédération nationale dans leurs modalités de gestion de services enfance ou leurs réponses à délégation de service public.

Une formation sur les relations contractuelles avec les collectivités a permis de renforcer les compétences du réseau en matière de compréhension, maîtrise et sécurisation des relations juridiques et financières entre associations et collectivités publiques.

Le réseau Familles Rurales, avec près de 1200 accueils collectifs de mineurs déclarés chaque année, a participé au bilan ACM 2023 organisé par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA). Il permet l'échange et le recueil d'informations auprès du ministère et des représentants des organisateurs d'accueil collectif de mineurs.



JEUNESSE



Ayant à coeur d'agir pour l'égalité des chances, Familles Rurales s'investit pleinement dans des démarches d'accompagnement afin que les jeunes ruraux aient autant d'opportunités que les urbains. Cela passe par une intégration active des jeunes au sein du réseau, en les soutenant dans leurs projets et en les encourageant à prendre des responsabilités. Des milliers de jeunes participent aux activités et s'impliquent dans des actions de terrain dans les différentes associations et fédérations Familles Rurales.

L'engagement de Service Civique

En 2023, près de 200 volontaires ont effectué leur Service Civique au sein du réseau Familles Rurales. Bénéficiant de l'agrément national « Service Civique », Familles Rurales s'engage activement dans l'accueil de jeunes volontaires. L'objectif est de leur offrir une expérience enrichissante, favoriser l'acquisition de compétences, accompagner le développement de la confiance en soi, et l'implication au sein du Mouvement. Cette initiative vise également à élargir le réseau en attirant des jeunes citoyens prêts à s'investir pour l'intérêt général.

Les jeunes ont apporté un précieux soutien à la réalisation des missions de nos associations. Leur engagement a contribué de manière significative aux activités, renforçant ainsi l'efficacité des équipes en place. Cette collaboration a permis d'enrichir les projets, d'apporter de nouvelles idées.

Louise, 24 ans de Saintes, partage son expérience en déclarant : « *Je savais que j'étais capable, mais maintenant c'est sûr.* » Florian, 23 ans de Poitiers, ajoute : « *Avant d'arriver en Service Civique, j'étais très timide. Grâce aux ateliers numériques, j'ai gagné en confiance. J'adore accompagner les personnes dans les ateliers.* » Des volontaires ont également pu confirmer leurs choix professionnels et découvrir

leur capacité à prendre des responsabilités. Kevin, 19 ans de Limoges, exprime son enthousiasme : « *J'ai adoré animer l'escape-game et le cinéma-débat. Cela me fait réfléchir pour mon futur métier.* ».

L'année a été riche en actions pour la fédération nationale :

- Participation aux travaux du Comité stratégique du Service Civique
- Participation à la plateforme du Service Civique animée par le Mouvement Associatif
- Animation d'une commission Service Civique Familles Rurales
- Formation des tuteurs : 12 modules de formation mis en place pour 40 tuteurs
- Accompagnement des fédérations dans le développement de leurs actions
- 2 campagnes de communication sur les réseaux sociaux pour vivifier les recrutements de volontaires.

Le pré-congrès jeunesse, un temps fort pour la jeunesse à Familles Rurales

En juin, le « Pré-congrès Jeunesse » a représenté un moment fort pour la jeunesse et le Comité National Jeunes de Familles Rurales. Cet événement a réuni sur deux journées une quarantaine de jeunes

membres, favorisant les échanges, la réflexion collective, et renforçant l'engagement dynamique de la jeunesse au sein de l'association.

Ses objectifs et réalisations sont rapportés dans le rapport d'activité du CNJ (page 54).

Bourses Jeunes Action ! : Soutien à 8 projets innovants

Avec le soutien de RURAL MOUV et de son mécène le Crédit Mutuel et pilotées par le Comité National Jeunes, les Bourses Jeunes Action ! ont pris vie cette année autour du thème du Congrès national « Transformer nos vies, réinventer nos territoires ». Huit projets ont été distingués et ont bénéficié d'un soutien financier compris entre 500 et 1500 euros. Les remises de prix ont eu lieu avec enthousiasme lors du Congrès d'octobre à Metz, célébrant ainsi l'initiative et l'engagement des jeunes au service de nos territoires ruraux.



Zoom Bourse Jeunes Action ! Fédération de La Réunion

Souhaitant créer un comité jeune dynamique en Outre-mer notamment à La Réunion, la fédération a identifié et réuni des jeunes engagés au préalable en service civique ou éducatif, créé une dynamique de groupe et proposé un accompagnement.

Le projet « Netoy nout ti péi » est ainsi né. Il s'intègre au plan local d'accompagnement à la transition écologique et a comme objectif la sensibilisation des réunionnais à l'environnement.

Avec l'appui d'une coordinatrice de projet et avec les outils du partenaire national « Initiatives Océanes », les jeunes ont ainsi réalisé un séjour itinérant de 5 jours et 4 nuits sur les plages du Nord au Sud de l'île et organisé une collecte de déchets tout en sensibilisant les participants à la problématique des déchets aquatiques. Aussi, ils ont pu aller à la rencontre de professionnels travaillant dans le domaine de l'environnement, structures associatives de la protection des chauves-souris ou encore des tortues etc...

La BJA a permis de lancer et de consolider un groupe de jeunes avec beaucoup d'envies et d'ambitions pour les prochaines années.

COMITÉ NATIONAL JEUNES



Les jeunes de Familles Rurales font vivre la branche jeunesse du Mouvement, composée de comités locaux, départementaux, régionaux et d'un Comité National Jeunes (CNJ). Ce dernier incite l'ensemble du Mouvement à créer des groupes jeunes. Il est l'ambassadeur des jeunes et des représentants de l'action jeunesse au sein du Mouvement.

En 2023, le Comité National Jeunes de Familles Rurales a connu une transition notable. Le départ en décembre de quatre membres, après plusieurs années d'implication, a ouvert la voie à un important renouvellement. Huit jeunes ont rejoint le comité. La coordination des travaux est assurée par une nouvelle conseillère technique. Tout au long de l'année, le CNJ a tenu 7 rencontres en présentiel, englobant le séminaire national, l'Assemblée Générale et le Congrès, et a organisé

18 réunions à distance pour travailler sur des projets et prendre des décisions collectives.

Activités générales

L'engagement des jeunes s'est manifesté à travers divers événements. Le CNJ a poursuivi son soutien aux projets des jeunes du Mouvement avec la sélection des Bourses Jeunes Action ! (BJA) en partenariat avec RURAL MOUV et son mécène le Crédit Mutuel.

Un membre a représenté le CNJ au Forum de l'Engagement au Québec, partageant son expérience sur le bénévolat et l'engagement de la jeunesse en France.

Le CNJ a remis le prix Pré-Vert de la CCMSA au Salon de l'Agriculture et a participé à des initiatives valorisant la parole des jeunes en milieu rural.

Trois membres ont intégré la Masterclass Gouvernance et Engagement pour la saison 2023-2024.

Pré-congrès jeunesse et Congrès national

Le pré-congrès jeunesse organisé les 24 et 25 juin 2023 à Paris avait pour objectifs de :

- Reconnaître et faire valoir la parole des jeunes
- Permettre une représentation plus large des jeunes du Mouvement Familles Rurales
- Travailler sur la définition de principes d'actions pour favoriser les transitions
- Amorcer les animations du CNJ au Congrès national Metz 2023

En amont de cet événement, une rencontre en présentiel avait permis d'engager le travail sur la Boussole des transitions et l'organisation générale de la présence du CNJ lors du Congrès (activités, animations, etc). Chaque membre du CNJ avait contacté des référents par région afin de mobiliser des jeunes de l'ensemble du réseau.

Les 24 et 25 juin, 40 jeunes ont fait le déplacement. Le partage de témoignages et d'expériences a permis de mieux connaître et comprendre leur engagement sur le terrain, leur perception des transitions et les principes d'action pour les réussir.

Le CNJ, a participé au Comité de pilotage du Congrès et mis en place différents temps d'exposition et d'intervention : la participation aux plénières et aux ateliers, l'animation d'un stand, la réalisation d'un micro-trottoir, des ateliers participatifs, un spectacle de cirque avec des lauréats des Bourses Jeunes Action !

La place des jeunes et du CNJ plus reconnue

Aujourd'hui, le CNJ a une place plus importante au sein du Mouvement Familles Rurales. Depuis deux ans, deux jeunes sont des membres experts du Conseil d'Administration national. Le CNJ a également travaillé avec les membres du CA lors des séminaires et du Congrès. Pendant le Congrès, les jeunes ont exprimé le désir de poursuivre et d'aller plus loin dans la collaboration intergénérationnelle.

L'augmentation de l'effectif du CNJ permet de mieux se répartir le suivi des nombreux projets en tant que référents (par exemple sur les tiers-lieux, à RURAL MOUV, au Conseil d'Orientation des Politiques Jeunesse (COJ) etc...).

En 2024, le CNJ a l'ambition d'engager un projet pour faciliter l'accès aux droits des jeunes. Au-delà d'un enjeu majeur pour la jeunesse rurale, cette dynamique permettrait de développer des actions en direction des 16-25 ans, une offre encore peu déployée au sein de notre réseau national.





BAFA - BAFD

A l'appui de son expertise dans l'accueil de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires...), Familles Rurales dispense des formations BAFA et BAFD habilitées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

En 2023, le Mouvement a formé plus de 5600 stagiaires BAFA et BAFD, soit 1400 de plus qu'en 2022. La reprise d'un fonctionnement totalement normalisé après la crise sanitaire, la hausse des accueils collectifs de mineurs en 2023 et l'ouverture du BAFA à 16 ans ont contribué à cette augmentation sensible.

Développement et animation du réseau

En 2023, les rendez-vous mensuels de l'animation, qui réunissent les formateurs du Mouvement sur une thématique particulière, ont perduré.

Animés par les spécialistes du BAFA-D de nos fédérations, ces rendez-vous ont réuni des collectifs de 11 à 27 personnes sur huit temps de formation continue. Parmi les thèmes abordés : l'animation collective, la prévention des addictions et des conduites à risques, la posture du formateur...

Une formation initiale a également été proposée aux nouveaux formateurs qui rejoignent le réseau Familles Rurales. L'objectif est de découvrir et de comprendre les valeurs de notre Mouvement, les enjeux de l'habilitation nationale BAFA-D, et d'approfondir le rôle et la posture de formateur.

Les visites de sessions se sont poursuivies en 2023. Cette année, la référente de la fédération nationale s'est ainsi rendue en Seine-et-Marne et dans le Pas-de-Calais pour rencontrer les référents et les équipes d'encadrement et échanger sur les pratiques et les besoins.

Perspectives 2024

Afin de préparer le renouvellement de notre habilitation nationale BAFA-D, des temps de travail sont programmés avec les coordinateurs des fédérations régionales et départementales. Plusieurs sujets seront abordés : le projet éducatif, les outils nationaux, les formations, notre plateforme.





CONSOMMATION

Avec 133 permanences consommation, 10 fédérations départementales engagées sur le microcrédit personnel et 16 Points Conseil Budget labellisés, Familles Rurales est un acteur incontournable de la défense des consommateurs, de l'insertion sociale par le microcrédit et de l'éducation budgétaire. Une présence au plus près des habitants que la fédération nationale s'attache à développer et consolider par un maillage de plus en plus dense de ces points d'accueil de proximité.

Consolidation et animation du réseau de permanences consommation

Les permanences consommation fournissent informations, conseils au grand public et prennent en charge les litiges des adhérents. La fédération nationale s'attache à animer le réseau de ces permanences, mais aussi à les pérenniser et les développer sur tout le territoire.

L'année 2023 a été une année importante dans la mesure où grâce à l'appel à projet relatif à la sensibilisation à entreprendre à destination des consommateurs dans le cadre des prochains JOP (Jeux Olympiques et Paralympiques), la fédération nationale a pu organiser un séminaire à destination des bénévoles et salariés impliqués sur ce secteur. 50 personnes ont ainsi été réunies en juin durant 3 journées riches d'échanges et de propositions visant une meilleure collaboration tant « verticale » qu'« horizontale ».

Comme chaque année, les chargés de permanence ont pu par ailleurs compter sur le soutien et l'expertise juridique de la fédération nationale, en matière de traitement de litiges : préconisations d'interventions, argumentation, rédaction de courriers ...

LES PERMANENCES CONSO EN 2023

133 permanences
52 départements couverts

Le microcrédit Elan

La crise économique frappe de plein fouet les consommateurs les plus modestes. De plus en plus d'exclus du crédit classique font appel aux réseaux des 10 fédérations départementales Familles Rurales engagées dans le microcrédit. Ce dispositif permet de financer un projet d'insertion principalement en vue de l'accès ou du retour à l'emploi salarié, grâce à l'accompagnement d'une association. La grande majorité de ces crédits concerne l'accès à la mobilité grâce à l'achat d'un véhicule, sa réparation ou le paiement du permis de conduire.

Malgré l'affirmation par les autorités publiques de l'importance et de l'efficacité de ce dispositif, la Caisse des dépôts et Consignation a annoncé en 2023 qu'elle réduirait le financement des associations locales dès 2024 pour le supprimer en 2025. Parallèlement la subvention de la fédération nationale sera également supprimée en 2025. Face à cette mesure incompréhensible, la fédération nationale, ainsi que les autres associations engagées dans le microcrédit, n'ont cessé d'exercer une forte pression sur les autorités publiques pour rétablir les financements nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement des personnes dans l'accès au crédit.

Les Points Conseil Budget

16 structures Familles Rurales sont labellisées par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités Points Conseil Budget (PCB). Complémentaire au microcrédit, ce dispositif permet de prévenir le surendettement et d'accompagner les personnes en difficulté financière. Pour accompagner les structures labellisées, la fédération nationale a inauguré en 2023 le premier regroupement national PCB qui a permis au réseau de rencontrer le Défenseur des Droits ainsi que le Fonds d'actions sociales pour les travailleurs temporaires (FASTT). Il a également permis le partage d'expériences et d'informations entre les fédérations.

L'éducation budgétaire

En 2022, le jeu Budgetissimo a été réédité à 100 exemplaires afin de répondre aux demandes du réseau mais aussi d'organismes extérieurs : CCAS, Points Conseil Budget, hôpitaux ou encore lycées.

Confirmant le succès des trois éditions précédentes, cette quatrième édition du jeu labellisé par le programme Educ'fi de la Banque de France est déjà en rupture de stock. Les demandes d'animation autour de Budgetissimo continuent d'affluer mobilisant les acteurs du réseau investis dans l'éducation budgétaire.

UNE EXPÉRIMENTATION POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

Coordonnée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et élaborée en concertation avec plusieurs ministères et institutions, l'expérimentation « Aide Budget » s'est poursuivie en 2023. Adossée aux Points Conseil Budget, elle vise à améliorer la prévention du surendettement par une détection précoce des publics en situation de fragilité financière. Ce dispositif implique des grands créanciers fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux et établissements financiers. Deux fédérations départementales sont impliquées : 2 PCB des Côtes d'Armor et le PCB de l'Hérault ont en effet été retenus pour participer à cette expérimentation. Lancée en 2022, l'expérimentation, qui devait dans un premier temps finir au premier trimestre 2023, est prolongée de 2 ans avec la rallonge budgétaire correspondante. Ainsi, chacun des trois PCB du réseau recevra une subvention de 100 000 € sur les trois années d'expérimentation. La fédération nationale participe à l'élaboration du dispositif et fait partie du comité de pilotage national qui assurera son suivi, en lien avec les fédérations départementales impliquées.

CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

La culture, le sport et les activités socioculturelles sont au cœur des actions de Familles Rurales. L'offre est importante et variée : plus de 4 000 ateliers, clubs et événements sont proposés au sein des associations locales partout en France. Activités artistiques et sportives, festivals, concerts, favorisent le lien social et contribuent à l'attractivité des territoires ruraux. La fédération nationale soutient les acteurs du réseau dans le développement d'une offre culturelle de loisirs et sportive de qualité dans les différentes structures de Familles Rurales.

Dans le cadre de son projet culturel, la fédération nationale met à disposition des programmes et outils pour les associations qui jouent un rôle de médiateur culturel auprès des habitants.

Le livre et la lecture au service de l'inclusion

Familles Rurales poursuit son engagement au sein du collectif de l'Alliance pour la lecture qui rassemble une centaine de membres de divers horizons : représentants des territoires, acteurs du livre et de la lecture, du champ social, de l'éducation populaire, ...*

L'année 2023 a été consacrée à la préparation des futures Journées de l'Alliance pour la lecture. Les thèmes à l'honneur : le handicap, la grande pauvreté et le plurilinguisme. Deux temps forts sont prévus : des rencontres régionales et des rencontres nationales. Elles visent à réunir les acteurs, créer des synergies et inspirer de nouvelles politiques publiques.

Enfin, au sein du réseau Familles Rurales, le Parcours Lecture en Jeux, pensé par les coordinateurs enfance des fédérations, réunit près de 200 enfants présents dans des structures d'accueil Familles Rurales autour d'un concours en 6 étapes pour explorer différentes façons de s'approprier la lecture. Ce parcours a débuté en septembre 2023 et fera l'objet d'un événement en septembre 2024.

Récits de savoir-faire, partenariat avec Terre & Fils

Depuis mai 2022, la fédération nationale et le fonds de dotation Terre & Fils travaillent ensemble dans le cadre de l'appel à initiatives Récits de Savoir-faire, un dispositif de médiation culturelle. 6 projets issus d'associations du réseau ont été retenus et accompagnés pour faire émerger en milieu rural, des projets de médiation culturelle qui font vivre la mémoire des savoir-faire locaux, favorisent leur transmission et suscitent l'envie d'entreprendre pour leur réinvention. Tous ces projets ont été réalisés en 2023 avec un objectif de poursuite des actions en 2024.

Au fil de la réalisation des actions, les associations, la fédération nationale et Terre&Fils avec l'appui de The Ink Link (artistes et professionnels de la bande dessinée et du développement), ont co-créé un ouvrage rétrospectif incluant des recettes du succès d'un projet pour permettre à d'autres de se lancer dans ce type d'actions de transmission et de réinvention de nos savoir-faire locaux. Un webinaire de retour d'expériences a été réalisé, ressource complémentaire à l'ouvrage.

*<https://alliancepourlalecture.fr/>





LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ

Les structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) telles que les Espaces de Vie Sociale (EVS), centres sociaux et Relais Familles sont des établissements de proximité importants en milieu rural. Lieux hybrides, ils proposent une multitude d'actions autour de la culture, des loisirs et du sport, des services d'accompagnement à la parentalité, de soutien aux publics fragilisés, des échanges citoyens... Chaque structure est unique, ancrée dans les réalités du territoire et les besoins des habitants. Leur participation est au cœur du projet de l'AVS, de même que le principe de coconstruction avec des partenaires locaux.

Accompagnement de la vie sociale

Au cours de l'année 2023, l'animation de la vie sociale a fait l'objet de réunions collectives avec les acteurs du réseau.

Différentes fédérations ont été accompagnées dans leurs projets de déploiement de nouvelles structures d'accompagnement de la vie sociale au niveau local.

Dans une perspective de soutien à la structuration, une visioconférence « engager une démarche d'agrément EVS sur son territoire » s'est tenue en mai avec 21 participants.

La fédération nationale contribue depuis mai 2022 à l'élaboration d'un guide de la CNAF à destination des structures de l'animation de la vie sociale afin d'éclairer les acteurs (des espaces de vie sociale, centres sociaux, Relais Familles et tiers-lieux) sur la laïcité et gérer les questions de faits religieux et philosophiques. Co-construit avec la CNAF, la Ligue de l'enseignement, la Fédération des centres sociaux, MJC de France et le syndicat employeur Elisfa, le guide sera publié en 2024.

La fédération nationale participe également avec la fédération des centres sociaux au pilotage de la recherche menée pour la CNAF sous l'égide de

SciencesPo Paris sur l'évaluation de l'animation de la vie sociale. Complémentaire aux travaux ayant permis la publication par Familles Rurales du guide l'évaluation de l'impact social de l'AVS, la recherche mobilise des ressorts théoriques pour mettre en lumière des mécanismes et des effets qui pourront être utiles pour améliorer nos dynamiques d'accueil et d'accompagnement des publics.

Tiers-lieux :

Préserver la dynamique et accompagner de nouveaux projets

A la suite du projet Port@il de développement de projets de tiers-lieux en milieu rural dont la phase d'expérimentation s'était terminée en septembre 2022, Familles Rurales a décidé de rester investi dans le développement de tiers-lieux et a structuré une nouvelle offre d'accompagnement de formation.

En 2023, l'attention de la fédération nationale s'est focalisée sur le prolongement de la formation « Créer un tiers-lieu en milieu rural » mise en place et expérimentée dans le cadre du projet Port@il.

- Une session de 8 participants s'est terminée au premier trimestre,

- Une nouvelle session a débuté à l'automne avec un groupe de 12 participants Familles Rurales et externes au réseau.

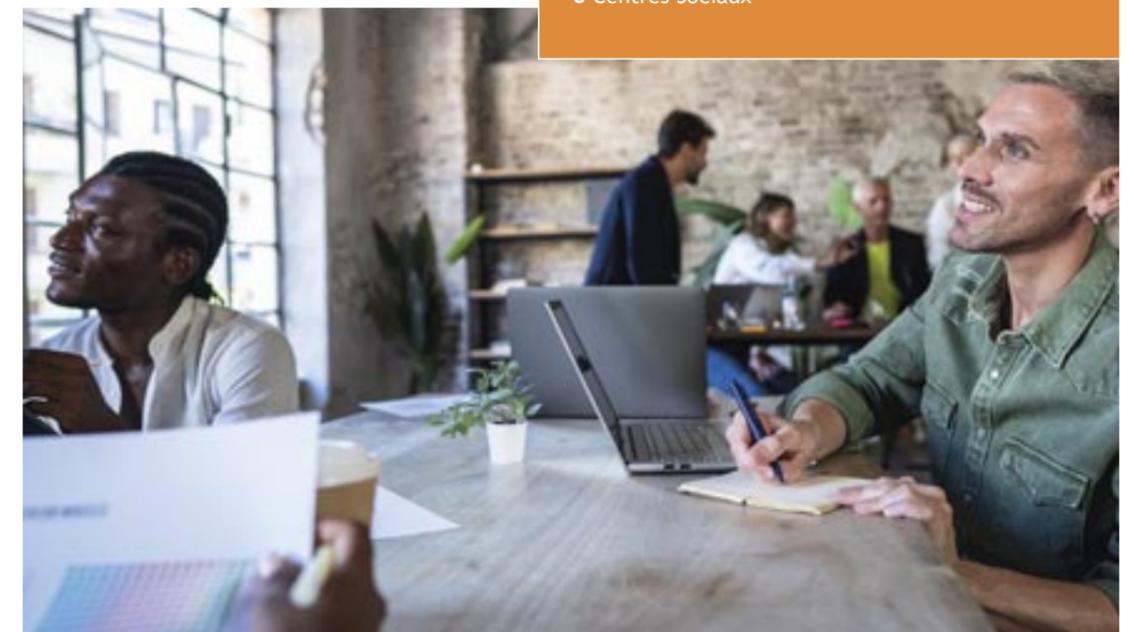
A la demande du collectif des tiers-lieux corses réuni au sein du réseau Da Locu, une session de formation de deux journées a été animée début mai autour de l'évaluation de l'impact social des tiers-lieux.

Une formation Créer un tiers-lieu en milieu rural s'est également tenue en juin auprès de 8 salariés de Wimoov.

Différentes réunions en visioconférence se sont tenues avec les acteurs du réseau des tiers-lieux Familles Rurales ainsi que des temps d'échanges et de rencontres ouverts aux porteurs et animateurs de tiers-lieux.

LES STRUCTURES DE L'AVS FAMILLES RURALES

105 Espaces de Vie Sociale
76 Relais Familles
175 Points de médiation numérique
36 Tiers-Lieux
22 Maisons France Service
8 Centres Sociaux





SANTÉ

Familles Rurales, membre fondateur du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), devenu France Assos Santé mène depuis plus de 20 ans des actions en matière de démocratie en santé. Fort de ses représentants des usagers, le Mouvement est ainsi aussi bien investi localement avec des initiatives de terrain, qu'à l'échelle nationale, avec des actions de plaidoyer.

Contribuer à faire vivre la démocratie en santé

Afin de poursuivre et assurer la continuité de ses actions, le Mouvement a organisé en 2023 deux regroupements en visio conférence de ses représentants des usagers (RU) membres des différentes commissions au sein du système de santé et dans les instances hospitalières tant au niveau local que national. Le recensement des mandats a été effectué suite à la dernière campagne de renouvellement des RU dans les Commissions des Usagers (CDU).

Le travail se poursuit en complément de l'annuaire des RU porté par France Assos Santé pour les mandats dans des commissions spécifiques dédiées par exemple à la nutrition, aux maladies nosocomiales, à l'éthique ...

Toujours dans la perspective de porter la voix des usagers, le Mouvement a poursuivi son investissement au sein de France Assos Santé où il est membre du bureau et suit les différents dossiers de fond par sa participation dans les instances de gouvernance, la commission réseau et les groupes de travail.

Éducation à la santé et bien manger

Si Familles Rurales n'est pas une association centrée sur une pathologie, le Mouvement vient enrichir la diversité des sensibilités et des connaissances des associations membres de France Assos Santé par son domaine d'action naturel : l'éducation à la santé et la prévention. Ainsi des liens sont établis avec les actions menées sur la prévention et en particulier l'alimentation avec par exemple la défense du déploiement du Nutriscore en collaboration avec les associations d'usagers et de patients.

En matière de prévention, Familles Rurales a poursuivi ses actions de sensibilisation autour du manger sain et plus particulièrement la consommation de fruits et légumes en partenariat avec Aprifel (Agence pour la recherche et l'information sur l'information sur les fruits et légumes), auprès des parents de nourrissons et futurs parents.

Familles Rurales est régulièrement sollicité par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) ou la Haute autorité de santé (HAS) pour donner un avis sur l'information due aux patients. En 2023, par exemple Familles Rurales a participé à la relecture de la fiche d'information destinée aux parents sur le reflux du nourrisson. Familles Rurales participe également aux travaux du groupe sur la rénovation du pictogramme femme enceinte.



DÉFENDRE LES CONSOMMATEURS

- Parce que les personnes peuvent se voir discriminées par les établissements bancaires et d'assurance pour des raisons de santé, Familles Rurales est signataire, depuis sa création, de la convention AERAS (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé).
- Par ailleurs, le Mouvement s'attache à défendre les familles en matière de sécurité alimentaire et non alimentaire en contribuant à des actions en faveur d'une plus grande transparence sur l'origine et la composition des produits.
- En tant que membre du Conseil National de la Consommation, Familles Rurales a apporté ses commentaires au nouveau domaine « santé » porté par la plateforme Signal conso, qui permet au consommateur de signaler des dysfonctionnements lors de prestations effectuées par des professionnels de santé ou lors de l'achat ou l'utilisation d'un produit de santé.

MAINTIEN À DOMICILE

Familles Rurales accompagne les familles dans tous les âges de la vie avec une attention particulière aux plus fragiles. Parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils sont malades ou en situation de handicap, le Mouvement leur apporte les services adaptés, à domicile.

Enjeu : conditions de travail !

La première phase du projet « Améliorer les conditions de travail des aides à domicile » a été déployée en 2023. Initié par Familles Rurales et co-financé par la CNSA et les fédérations de l'Indre et du Loiret, le projet couvre deux territoires pilotes. Il est mené avec La Grande Bobine, entreprise coopérative d'utilité sociale qui accompagne des projets de transformations publiques.

Pour comprendre les enjeux et les besoins inhérents au métier et impactant les conditions de travail des salariées, les référentes de La Grande Bobine ont rencontré une grande diversité de personnes : responsables de secteur, secrétaires locales, salariées de la fédération, partenaires, bénévoles ainsi que les aides à domicile et leurs bénéficiaires.

Cette première phase a joué un rôle d'émulation entre les acteurs et les actrices en offrant un espace

de discussion et d'écoute. Les premières pistes retenues de cette analyse sont :

- un besoin de communication, d'interconnaissance et de rencontres entre les professionnels,
- une volonté collective de changer les choses en interne et sur le terrain tout en améliorant les relations entre les professionnels,
- l'intention de mieux connaître ses droits, d'avoir un cadre et d'harmoniser les pratiques au sein des groupes,
- un profond désir de valoriser les compétences des aides à domicile et de la branche du service aux personnes.

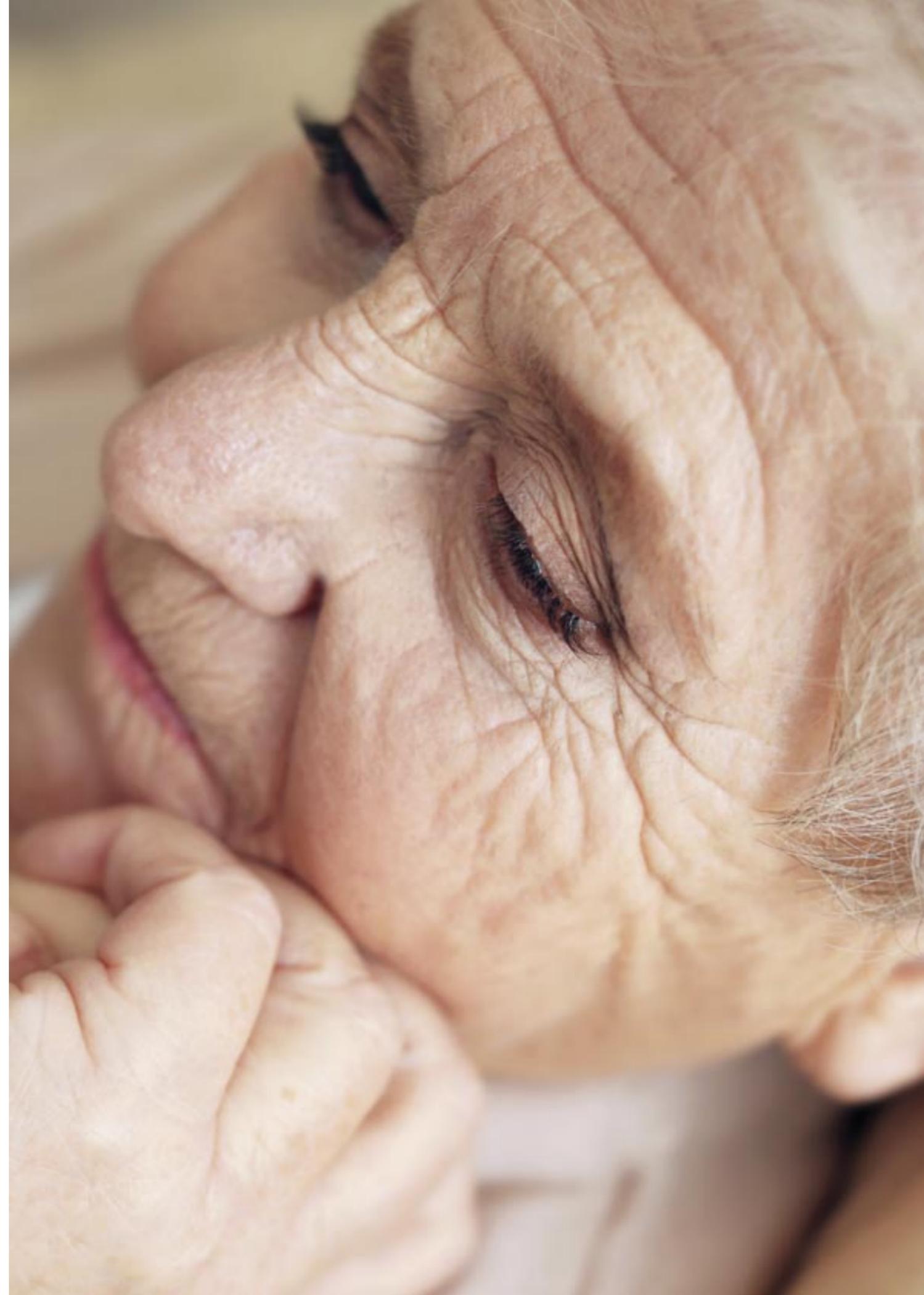
Orientations stratégiques

Les axes des expérimentations sont identifiés. L'objet de la seconde phase sera de co-construire avec toutes les parties prenantes les actions concrètes. Fil rouge de la phase 2 sur leur territoire, les orientations choisies portent sur la réduction de l'isolement professionnel, sur la sécurité des salariés et sur la réduction de la pénibilité du travail.

La démarche se termine au printemps 2024 dans les fédérations et fera l'objet d'une restitution.

Branche professionnelle

Les associations et fédérations ayant pour activité principale l'aide à domicile ont été accompagnées par le service RH réseau de la fédération nationale dans leur évolution vers la branche professionnelle de l'aide à domicile (B.A.D.) (voir page 38).





L'ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ NATIONAL JEUNES*

Présidente

Guylaine Brohan

1^{er} vice-président

Michel Pillon

Vice-présidente

Chantal Jannet

Trésorière

Christèle Leroy

Secrétaire

Florence Duviollard

Membres du Bureau

Alain Ballay
Rita Ciccarella-Vanderbeke
Martine Duriez
François Lebègue

Membres du CA

Hélène Carnet
Liliane Cordioux
Jean Coupiac
Franck Delavaud
Nathalie Jourdan
Chantal Lagière
Cécile Lefranc
Patricia Malgras
Stéphanie Motté
Gérard Pasquier
Isabelle Ruchat
Marie-Louise Sivatte
Patrick Valat
Romy Salmon (voix consultative)
Hugo Queval (voix consultative)

Membres du CA cooptés**

Nathalie Chauchard
Frédérique Gentner Marmier
Jean-Paul Destremont

Les commissions

- Stratégie Consommation
- Comité National Jeunesse
- Représentation employeur au sein des instances paritaires nationales
- Référents de territoire
- Commission de suivi de la mise en œuvre de la réforme de l'adhésion
- Commission nationale Organismes associés
- Groupe national Réforme des Statuts

Comité National Jeunes (CNJ)

Matys Barbay
Méven Bauché Le Gal
Mathéo Boisselier
Alix Chauvière-Rivallin
Maxime Chevrier
Marie Danel
Alison Gagnion
Julien Gay
Damien Ham
Tim Le Moign
Mathéo Louvet
Amélie Martin
Assia Triboulet
Léane Triboulet
Hugo Queval
Romy Salmon
Tanguy Vrignaud
Marina Mirault
Administrateur national :
Franck Delavaud

* Décembre 2023

** 26 avril 2023

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE*

Direction générale

Guillaume Rodelet

Relations institutionnelles

Jean-Baptiste Baud

Europe et territoires

Eric Rossi

Service Développement et Vie associative

Directeur de service : Vincent Clivio

- Thomas Bureau
- Dorothée Cogneux
- Laure Coplo
- Sasha Redondo
- Annaïg Rolin

Service Juridique et Consommation

Directrice de service : Nadia Ziane

- Elsa Cohen
- Anne Legentil
- Stéphanie Truquin

Service Communication et RSO/Développement Durable

Directrice de service : Niki Vouzas

- Françoise Barbier
- Méven Bauché Le Gal
- Sandrine Dutheil
- Marina Julienne (*Vivre Mieux*)

Service Dialogue social de branche et RH

Directrice de service : Clotilde du Lac

- Laetitia Muller

Service Administratif, Financier, système d'information

Directrice de service : Nathalie Rousselot

- Gregory Barbay
- Matys Barbay
- Carine Fonteneau (mise à disposition)
- Sarah Le Roux
- Murièle Vocale

* Décembre 2023

AGRÉMENTS ET PARTENARIATS

Agréments

- Agrément national de représentation et de défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément de jeunesse et d'éducation populaire
- Agrément national des usagers du système de santé
- Agrément Service Civique
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Immatriculation tourisme
- Organisme de formation
- Certification Qualiopi
- Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP)

Partenaires

Partenaires publics

- Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) / Banque des Territoires
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)
- Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ministère de la Culture
- Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Délégation de la Sécurité Routière (DSR)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction Générale des Outre-mer (DGOM)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Mission Service National Universel (SNU)
- Préfecture de Saint Pierre et Miquelon
- Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP) Saint Pierre et Miquelon

- Metz Eurométropole
- Conseil du Département de Moselle
- Conseil régional Grand Est

Partenaires privés, associations, Fondations, Mutuelles

- Agence Pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes (APRIFEL)
- APF France Handicap
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Française des Aidants
- Association nationale Nouvelles ruralités
- Bouge ton Coq
- Confédération Nationale des Foyer Ruraux (CNFR)
- Croix Rouge française
- Emmaüs Connect
- Fédération festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF)
- Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)
- Fondation AFNIC
- Fondation JM.Bruneau
- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP)
- Fonds de Dotation RURAL MOUV (et ses mécènes Orange, La Poste, Engie, GRDF, Harmonie Mutuelle, Confédération nationale du Crédit Mutuel)
- Fonds de Dotation Terre et Fils
- Habitat & Humanisme
- Harmonie Mutuelle - Chorum - Groupe Vyv
- Intercommunalités de France (ex-AdCF)
- La Coopérative Tiers-Lieux
- Maison Internationale de la Jeunesse et des Etudiants (MIJE)
- Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- AESIO mutuelle
- Qualitel
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Sociale (RTES)
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

REPRÉSENTATIONS

Petite enfance, enfance et jeunesse et animation de la vie sociale

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF),
 - comité partenarial petite enfance : Valérie Bernardoni
 - comité partenarial enfance jeunesse : Aurore Saada puis Sasha Redondo
 - comité partenarial animation de la vie sociale : Laure Coplo
 - comité national de suivi des Pôles Ressources Handicap : Vincent Clivio
 - comité partenarial Laïcité : Dorothee Cognez
- UNIOPSS, groupe de concertation petite enfance : Valérie Bernardoni
- DGCS cadre normatif petite enfance, stratégie parentalité et LAEP : Valérie Bernardoni
- Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) : Guillaume Rodelet, Vincent Clivio, Aurore Saada puis Sasha Redondo
- Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ),
 - commission nationale des habilitations BAFA BAFD : Aurore Saada puis Sasha Redondo
- Comité Stratégique du Service Civique : Vincent Clivio, Aurore Saada puis Sasha Redondo
- Plateforme inter-associative pour le Service Civique : Aurore Saada puis Sasha Redondo
- Alliance pour la lecture : Dorothee Cognez

Vie familiale

- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) : Guylaine Brohan
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), Conseil d'administration : Chantal Jannet, François Lebègue (désignés)
- Haut Conseil à l'Egalité entre les Femmes et les Hommes : Michel Pillon

Santé Prévention

- France Assos Santé :
 - Conseil d'administration : Marianick Lambert et Anne Legentil,
 - Commission réseau : Marianick Lambert
- Agence nationale de la sécurité des médicaments (ANSM), groupe de travail : Alain Ballay
- Santé Publique France, groupe de travail : Martine Duriez

- Comité National Santé Autonomie (CNSA) : Marie-Agnès Besnard
- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : Marianick Lambert
- Commission Nationale des Accidents Médicaux (CNAMed) : Marianick Lambert
- Plateforme des communicants Sécurité Routière (DSR) : Valérie Bernardoni, Sandrine Dutheil

Entraide et solidarité

- Défenseur des Droits
 - Comité d'entente précarité : Stéphanie Truquin

Agroalimentaire

- Conseil National de l'Alimentation (CNA) : Marc Jonglez, Anne Legentil
- Conseil National de la Consommation (CNC) :
 - Groupe permanent Agroalimentaire et Groupe de travail applications numériques sur la qualité des produits alimentaires et cosmétiques : Anne Legentil
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) - Comité d'orientation thématique alimentation : Anne Legentil
- Oqali, Conseil d'orientation technique de l'Observatoire de la qualité et de l'alimentation : Dominique Gérin
- Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : Stéphanie Truquin, Anne legentil
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire : Anne Legentil
- Aprifel/Interfel
 - réunion consommateurs et groupe de travail : Anne Legentil, Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)
 - Comité national des IGP, Labels Rouges et STG : Bernard Lacouture
- CERTIPAQ (Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : Résie Bruyère
- QUALISUD (organisme de certification) : Bernard Lacouture
- Comité national de suivi du plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation : Marc Jonglez

LES REPRÉSENTATIONS (SUITE)

Consommation

- Conseil National de la Consommation (CNC) : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Guillaume Rodelet, Elsa Cohen, Anne Legentil
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), conseil paritaire de la publicité : Myrose Grand
- Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) : Chantal Jannet
- AFNOR, Comité pour la politique en matière de consommation
 - Comité pour la Politique en matière de Consommation (COPOLCO) : Dominique Gérin
 - Comité d'Orientation Stratégique (COSAC) : Dominique Gérin

Communications électroniques, internet, mobile, services

- Fédération Française des Télécoms (FFT) : Nadia Ziane
- Association Française pour le développement des services et usages Multimédias Multi-opérateurs (AFMM) : Nadia Ziane
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : Nadia Ziane
- Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : Nadia Ziane
- Orange, SFR, Bouygues Télécoms, Free : Nadia Ziane
- Association Médiation Communications Electroniques (AMCE) : Guylaine Brohan, Nadia Ziane

Banques et finances

- Association Française des Sociétés Financières (ASF) : Stéphanie Truquin
- GIE Carte Bancaire : Stéphanie Truquin
- Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : Marie-Annick Lambert, Stéphanie Truquin
- Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Chantal Jannet, Stéphanie Truquin

- Autorité de Contrôle Prudentiel (ACPR) :
 - commission consultative des pratiques commerciales : Marianick Lambert, Stéphanie Truquin
- Banque de France, accompagnement social et prévention du surendettement Educif : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : Stéphanie Truquin
- Comité de pilotage national des Points Conseil Budget : Stéphanie Truquin
- La Banque Postale : Stéphanie Truquin
- Commission de suivi s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS) : Marianick Lambert

Environnement / Développement durable

- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Comité d'orientation thématique Environnement : Anne Legentil
- ADEME : Anne Legentil, Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Conseil National de la Consommation (CNC) : Groupe de travail Économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) : Elsa Cohen

Énergie

- ENGIE, EDF, concertation avec les associations de consommateurs : Nadia Ziane

Services publics

- GRDF, Enedis, Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE) : Nadia Ziane,
- SNCF : Myrose Grand
- Haut Comité pour la qualité de service dans les transports : Myrose Grand
- Club des médiateurs des services publics : Chantal Jannet

- Autorité de Régulations des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)
 - comité consommateur postal : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin, Guylaine Brohan
- Médiateur national de l'énergie : Chantal Jannet, Nadia Ziane,
- La Poste Groupe
 - Conseil d'Administration : Martine Duriez puis Guylaine Brohan

Vie associative et branche professionnelle

- Le Mouvement Associatif : Conseil d'Administration et Bureau : Guylaine Brohan, Vincent Clivio
- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)
 - Bureau et Conseil d'Administration : Guillaume Rodelet
- Harmonie Mutuelle
 - commission action sociale : Michel Pillon
- Uniformation
 - Conseil d'Administration : Michel Pillon (titulaire), Clotilde du Lac (suppléante)
 - Membre de la commission SAD : Michel Pillon
- Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES)
 - Conseil d'Administration : Guillaume Rodelet,
 - commission Affaires Sociales, commission Emploi et Formation, commission Protection Sociale : Clotilde du Lac
 - sous commission salaires Commission nationale de la négociation collective et emploi et formation professionnelle (CCNEFP) : Clotilde du Lac
- UNIOPSS
 - Commission modèles socio-économiques : Eric Rossi
 - Comité de filière petite enfance : Valérie Bernardoni, Clotilde du Lac
 - Comité de filière animation : Vincent Clivio, Guillaume Rodelet, Aurore Saada, Sasha Redondo et différents experts de notre réseau fédéral

Territoires, Europe

- Le Mouvement Associatif
 - groupe Europe : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Fonds Social Européen -
 - Comité de pilotage de l'évaluation du FSE : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Plan stratégique national de la Politique agricole commune et du développement rural (FEADER) : Eric Rossi
- Réseau rural national : Eric Rossi
- Association « Nouvelles Ruralités » et Parlement rural français : Guylaine Brohan, Jean-Baptiste Baud
- Fondation RTE : Guylaine Brohan, Guillaume Rodelet

Au nom de l'UNAF

- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Dominique Marmier
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) : Dominique Marmier puis Nathalie Chauchard
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : Marie-Agnès Besnard

Au nom du Mouvement Associatif

- Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) : Cassandre Dupont

FAMILLES RURALES

EN UN REGARD

LES
DOMAINES
D'ACTION

PREMIER MOUVEMENT FAMILIAL ASSOCIATIF DE FRANCE

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Mouvement familial et d'éducation populaire, Familles Rurales intervient dans tous les domaines de l'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge, défense des consommateurs. Son action : accompagner les projets et développer des initiatives, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

Les missions

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et périurbains
- Soutenir l'engagement associatif

Les valeurs

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Les chiffres clés

- 121 000 familles adhérentes
- 25 000 bénévoles
- 17 000 salariés



1 850
associations locales

69
fédérations départementales

11
fédérations régionales

1
fédération nationale

AGIR ENSEMBLE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Agir au quotidien

Avec les familles adhérentes, Familles Rurales invente et développe les activités et services adaptés à leurs besoins :

- 260 structures petite enfance
- 2100 accueils de loisirs
- 6000 jeunes engagés
- 7500 personnes en formation
- 175 points de médiation numérique
- 36 tiers-lieux ruraux
- 133 « permanences consommation »
- 500 clubs séniors
- 156 associations de services d'aide à domicile

mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des points conseil budget...

Représenter les familles

Association familiale et agréée défense des consommateurs, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles. Le Mouvement a notamment obtenu :

- la mise en place du chèque énergie pour les ménages modestes,
- l'instauration d'un droit à l'oubli sur Internet pour les mineurs,
- l'encadrement des services de transport d'utilité sociale,
- un étiquetage des aliments plus lisible pour préserver la sécurité alimentaire des consommateurs.

Construire les ruralités de demain

Familles Rurales présente des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux en prenant en compte la voix des familles. Parmi les thématiques prioritaires :

- préserver les services publics dans les territoires ruraux,
- connecter les territoires ruraux en très haut débit,
- développer le télétravail et les tiers-lieux,
- être un acteur de la transition écologique,
- créer de nouvelles synergies et mobiliser les entreprises à travers le fonds de dotation RURAL MOUV.



PETITE ENFANCE



ENFANCE



ÉDUCATION ET
PRÉVENTION



JEUNESSE



SENIORS



CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE



LOISIRS ET
CULTURE



ENTRAIDE ET
CONVIVALITÉ



FORMATION

